

BULLETIN
INTERCOMMUNAL
2025

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES INTERRÉGIONALE **AUMAISE** **BLANGY-SUR-BRESLE**



CHANGEMENT DE GÉRANT

LAROBÉ FRÉDÉRIC

Pergolas • Vérandas
Portes • Fenêtres
Volets • Isolation



40 Grande Rue François Mitterrand • BLANGY SUR BRESLE



02 35 93 53 17

portailplast@orange.fr

EURL BAILLEUL

Electricité générale • Eclairage public

Etude & Installation de
panneaux photovoltaïques



18, Rue du Bout de Haut
BOUILLANCOURT en SERY

7, Grande Rue F. Mitterrand
BLANGY sur BRESLE

09 67 44 54 20



www.bailleul-electricite.fr



bailleul-electricite@orange.fr

Le mot du Président

Communauté de Communes
Interrégionale
Aumale - Blangy sur Bresle

Bulletin 2025 N°1



Suite à la validation de la candidature de notre territoire pour la phase 2 du programme Territoire d'Industrie, la convention de partenariat entre la CCI Littoral Hauts-de-France et les trois Communautés de Communes (Communauté de Communes des Villes Sœurs, Communauté de Communes Interrégionale Aumale - Blangy-sur-Bresle, Communauté de Communes du Vimeu) a été signée le 26 avril 2024 : stratégie de reconquête industrielle pour les territoires.

Afin de garantir la continuité du service public de la rénovation de l'habitat, l'assemblée a décidé la mise en œuvre de la nouvelle contractualisation entre l'état et les collectivités territoriales, maintenant une offre de service public pour la rénovation et l'amélioration de l'habitat privé sur l'ensemble du territoire.

Pour aider les familles, la Communauté de Communes a reconduit le financement intégral du coût des titres de transports des collégiens.

En ces périodes difficiles, conservons nos acquis et essayons de continuer notre progression avec réalisme.

Je voudrais remercier tous les annonceurs présents dans ce bulletin qui permettent, grâce à leur confiance, de l'éditer sans que cela coûte le moindre centime à la collectivité.

Je conclurai mes propos par une pensée pour mes collègues et amis Dany DELABOUGLISE et Rémy TERNISIEN.

Bonne lecture,

Sentiments dévoués,

Christian ROUSSEL

Sommaire

5 PRÉSENTATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

- 5 Ouverture des bureaux
- 5 Les compétences communautaires
- 7 Communication
- 7 Aménagement et extension des locaux administratifs communautaires
- 7 Les élus

8 LES PERMANENCES

- 8 Permanences Habitat
- 8 Permanences CAUE
- 9 Permanences du Point Justice à Aumale
- 11 Permanences de l'Entraide Familiale

12 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- 12 Emploi Normandie
- 12 Zone d'activités communautaire « La Gargatte »
- 13 Territoire industrie Vallée de la Bresle - VIMEU
- 13 Aide à l'immobilier d'entreprise

15 GESTION DES DÉCHETS

- 15 Enlèvement des ordures ménagères
- 16 Le tri sélectif
- 21 Les déchetteries communautaires

23 ENVIRONNEMENT

- 23 Rappel réglementation
- 23 Mobilité

25 TOURISME

- 25 Deux antennes touristiques pour vous accueillir toute l'année
- 25 Communication et promotion du territoire
- 27 Randonnées en vallées de la Bresle et de l'Yères
- 28 Animations : rétrospectives 2024
- 30 Retour en images - 2024
- 31 Du côté des réseaux sociaux

32 URBANISME

- 32 Les documents d'urbanisme en vigueur sur le territoire
- 33 PLUI, Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

34 ACTION SOCIALE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

- 34 Actions scolaires
- 35 Projet d'animations culturelles
- 37 Relais petite enfance
- 37 Maisons de santé pluridisciplinaires

41 LES 44 COMMUNES MEMBRES

LHOTELLIER TRAVAUX PUBLICS, BÂTISSEUR DE VOTRE TERRITOIRE



**TERRASSEMENT
ENROBÉS VRD
LOTISSEMENTS
CANALISATIONS**



ZI rue du Manoir
76340 Blangy-sur-Bresle
02 32 97 53 30

→ ebtp@lhotellier.fr
www.lhotellier.fr



Présentation de la Communauté de Communes

La Communauté de Communes Interrégionale Aumale - Blangy-sur-Bresle comprend 44 communes, 34 se situant dans le Département de la Seine-Maritime et 10 dans le Département de la Somme. Sa population totale s'élève à 21 650 habitants (source : données de l'INSEE).

OUVERTURE DES BUREAUX

Siège de Blangy-sur-Bresle

📍 20, rue de Barbentane - BP 65
76340 BLANGY-SUR-BRESLE
☎ 02 35 94 02 76 - Fax : 02 35 94 26 70
✉ contact@cciabb.fr

🕒 Nos bureaux sont ouverts

Du lundi au jeudi de 8h00 à 12h15 et de 13h00 à 16h30
Le vendredi de 8h00 à 12h00.

Agence communautaire d'Aumale

📍 11, place des Marchés - 76390 AUMAILE
☎ 02 35 94 00 30

🕒 Toute l'année :

Le lundi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
Du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

🕒 D'avril à septembre ouvert également :

Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

LES COMPÉTENCES COMMUNAUTAIRES

1. COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

1.1 Aménagement de l'espace communautaire :

- Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire,
- Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur,
- Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.

1.2 Développement économique :

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L 4251-17 du CGCT,
- Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire,
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire (Se référer à la définition de l'intérêt communautaire délibéré en conseil communautaire),
- Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme sans préjudice de l'animation touristique qui est une compétence partagée, au sens de l'article L 1111-4, avec les communes membres de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre.

1.3 Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dans les conditions prévues à l'article L 211-7 du code de l'environnement :

- 1° L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique,
- 2° L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau,
- 5° La défense contre les inondations et contre la mer,
- 8° La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

1.4 Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

1.5 Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

2. COMPÉTENCES FACULTATIVES (avec intérêt communautaire)

2.1 Protection et mise en valeur de l'environnement

(Se référer à la définition de l'intérêt communautaire délibéré en conseil communautaire)

2.2 Politique du logement et du cadre de vie

(Se référer à la définition de l'intérêt communautaire délibéré en conseil communautaire)

2.3 Action sociale d'intérêt communautaire

(Se référer à la définition de l'intérêt communautaire délibéré en conseil communautaire)

3. COMPÉTENCES FACULTATIVES (sans intérêt communautaire)

3.1 Items complémentaires à l'article L 211-7 du code de l'environnement relatif à la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations :

- 4° La maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou la lutte contre l'érosion des sols
- 11° La mise en place et l'exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques
- 12° L'animation et la concertation dans les domaines de la prévention du risque d'inondation ainsi que de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique.

3.2 Aménagement numérique et déploiement du très haut débit (compétence visée à l'article L 1425-1 du CGCT)

3.3 Organisation de la mobilité au sens du titre III du livre II de la première partie du code des transports, sous réserve de l'article L 3421-2 du même code (Se référer à la délibération du conseil communautaire délimitant le périmètre d'intervention)

TRANSACTION - LOCATION
DBS Immobilier

Antoine DUBOIS

03 65 17 47 17 / 06 09 34 10 93

a.dubois@dbsimmobilier.fr

www.dbsimmobilier.fr



10 rue du Maréchal Foch
80130 Friville-Escarbotin



28 Gd Rue François Mitterrand
76340 Blangy-sur-Bresle

Guillaume MARTIN

MAÇONNERIE - CARRELAGE
ISOLATION - PLACO

NOUVEAU ISOLATION THERMIQUE PAR L'EXTÉRIEUR

10, Grande Rue
76340 BLANGY sur BRESLE
www.martin-guillaume.fr

Tél : 02 35 94 70 14

RECONNU GRENELLE
PRDS
QUALIBAT

SECURITEST
CONTROLE TECHNIQUE

BLANGY SUR BRESLE

02 35 93 96 46

Lundi : 14h à 18h - Mardi au Vendredi : 9h à 12h et 14h à 18h - Samedi : 9h à 12h

Rue des Etangs - 76340 BLANGY SUR BRESLE
www.centre-controle-technique.securitest.fr/normandie/seine-maritime/blangy-sur-bresle

MOTO AUTO

SECURITEST
CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE
SECURITEST
Contrôle technique de propriétaires
SECURITEST
Challenge de préparation

f

PEUGEOT

SARL GARAGE VENIEL
Aurélien GEFROY AGENT PEUGEOT

13, av. du Maréchal Foch - 76390 Aumale
02 35 93 42 23
sarl.garageveniel@gmail.com

f

BLOQUEL
JEAN-HUGUES

www.bloquel-motoculture-blangybresle.fr

VENTE - RÉPARATION MATÉRIEL MOTOCULTURE

02 35 93 58 05 - 30 rte de Neufchâtel à Blangy-sur-Bresle

f

SAS BLY AUTO

25 Av. de la Gare
BLANGY SUR BRESLE
02 35 93 50 52

Réparateur Agréé CITROËN
MÉCANIQUE-CARROSSERIE-PEINTURE TOUTES MARQUES
bly.auto@wanadoo.fr

CITROËN

Gedimat
Millancourt et Nicolas

49 rue de Normandie
80220 GAMACHES
03 22 60 30 30

Le Coq Gaulois
80290 MORVILLERS-ST-SATURNIN
03 22 38 02 24

gedimat.fr

MATÉRIAUX - COUVERTURE - BRICOLAGE - EXTÉRIEUR
ISOLATION - MENUISERIE - CARRELAGE - SANITAIRE

Auger Joannes
Depuis 1986

Charpente Couverture
Bardage Isolation
Ramonage
Restauration du patrimoine ancien
Construction bois
Toiture EPDM

80220 MAISNIÈRES EN VIMEU
03 22 26 52 14 • www.augerjoannes.com

Présentation de la Communauté de Communes

COMMUNICATION

La Communauté de Communes s'est dotée d'un nouveau site Internet. Ce projet a été financé par l'État et l'Union Européenne dans le cadre du plan France Relance.



Site Internet : cc-aumale-blangy.fr



Vous pouvez également retrouver les actualités de la Communauté de Communes via notre page Facebook :
facebook.com/CommunauteCommunesAumaleBlangysurBresle/

AMÉNAGEMENT ET EXTENSION DES LOCAUX ADMINISTRATIFS COMMUNAUTAIRES



La restructuration des locaux et leur extension seront achevées au premier trimestre 2025.

L'État et le Département de la Seine-Maritime financent cette opération.



LES ÉLUS

Président : Monsieur Christian ROUSSEL

Vice-présidents : Mme Virginie LUCOT AVRIL, M. Jean-Claude QUENOT, M. Gérard CHAIDRON, M. Jean-Jacques NANTOIS, M. Jean-Claude BECQUET, M. André BAYART, M. Xavier DUVAL.

L'assemblée délibérante de la Communauté de Communes Interrégionale Aumale - Blangy-sur-Bresle est constituée de 58 délégués :

- | | | | |
|---|---|--|---|
| AUBÉGUIMONT
• Jacky BAUDON | BOUTTENCOURT
• André BAYART
• Pierre SECACHE | HODENG-AU-BOSC
• Claude SANTERRE | RÉTONVAL
• Delphine COVIN |
| AUBERMESNIL-AUX-ÉRABLES
• Nicolas GALHAUT | CAMPNEUSEVILLE
• Patrick OUTREBON | ILLOIS
• Bernard HAUDIQUERT | RICHEMONT
• Marylène PAUL |
| AUMAILE
• Virginie LUCOT AVRIL
• François SELLIER
• Hélène AGIER
• Marc DOOM
• Philippe LUCAS
• Danielle LANSOY-CARON | CAULE-SAINTE-BEUVE (LE)
• Chantal BENOIT | LANDES-VIEILLES-ET-NEUVES (LES)
• Christine MOREAU | RIEUX
• Christian ROUSSEL |
| BAZINVAL
• Daniel HOUZELLE | CONTEVILLE
• Jean-Pierre COURTOIS | MAISNIÈRES
• Bernard THIEBAULT | RONCHOIS
• Jean-François PAYEN |
| BIENCOURT
• Gilles LOUBAT | CRQUIERS
• David MICHEL | MARQUES
• Régis DENISE | SAINT-LÉGER-AUX-BOIS |
| BLANGY-SUR-BRESLE
• Eric ARNOUX
• Annie CLAIRET
• David BOUTRY
• Kévin PLOUVIER
• Sophie MARTIN
• David DESENCLOS
• Claudine GAREST
• Alain SENECHAL | DANCOURT
• Jean-Luc MOREL | MARTAINNEVILLE
• Jean-Jacques NANTOIS | SAINT-MARTIN-AU-BOSC
• Jérémy ELDERT |
| BOUILLANCOURT-EN-SÉRY
• Xavier DUVAL | ELLECOURT
• Gérard CHAIDRON | MONCHAUX-SORENG
• Jean-Claude QUENOT | SAINT-MAXENT
• Bernard LENEVEU |
| | FALLEN COURT
• Jean-Pierre DELOBEL | MORIEUNE
• Jean-Claude BECQUET | SAINT-RIQUIER-EN-RIVIÈRE
• Ludovic JULIEN |
| | FOUCARMONT
• Dominique VALLÉE
• Stéphane POTEAUX | NESLE-NORMANDEUSE
• Agnès CREPT | TILLOY-FLORVILLE
• Denis DUPONT |
| | FRETTEMEULE
• Jean-Claude BRAILLY | NULLEMONT
• Joël MILON | VIEUX-ROUEN-SUR-BRESLE
• Bruno BORGEO |
| | GUERVILLE
• Étienne LANNEL | PIERRECOURT
• Jean-Paul MOREL | VILLERS-SOUS-FOUCARMONT
• Jean-Christophe SANNIER |
| | HAUDRICOURT
• Véronique BOUTIN | RAMBURELLES
• Jack BACOUCEL | VISMES-AU-VAL
• Nicolas PLÉ |

PERMANENCES HABITAT



Compte tenu de la fin annoncée du programme de service d'accompagnement pour la rénovation énergétique (SARE) au 31 décembre 2024 et afin de garantir la continuité des financements de nature à maintenir l'accueil du public, un nouveau dispositif d'intervention est créé sur le modèle d'un programme d'intérêt général, à savoir le PACTE TERRITORIAL France Rénov'.

L'objectif de la nouvelle contractualisation entre l'État et les collectivités territoriales est de proposer une offre de service public universelle pour la rénovation et l'amélioration de l'habitat privé sur l'ensemble du territoire.

Le nouveau dispositif devrait être effectif au 1^{er} janvier 2025.

Afin d'en connaître davantage sur la mise en place du dispositif et de vous informer sur les permanences proposées, suivez toute l'actualité :

Sur notre site internet :

www.cc-aumale-blangy.fr/service-a-la-population/permanences/

Sur notre page Facebook :

facebook.com/CommunautédeCommunesAumaleBlangy-sur-Bresle/



PERMANENCES CAUE

76 Seine-Maritime
caue
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement



VOUS DÉSIREZ CONSTRUIRE, RÉNOVER, AGRANDIR, OU PLANTER ?

L'architecte conseiller du CAUE 76, peut vous recevoir sur rendez-vous dans nos locaux à la Communauté de Communes Interrégionale Aumale - Blangy-sur-Bresle - 20, rue de Barbentane - 76340 BLANGY-SUR-BRESLE.

🕒 **La permanence a lieu le 2^{ème} mardi du mois en présentiel de 9h à 12h ou en visio le 4^{ème} mardi du mois de 9h à 12h, sur rendez-vous uniquement.**

Ce conseil est gratuit, indépendant, et confidentiel, ouvert à tous les habitants de Seine-Maritime. Cette consultation vous aidera à préciser vos besoins, à concrétiser votre projet architectural, quelle que soit la thématique : construction neuve, extension, rénovation thermique, etc. Faire le bon choix est toujours une décision complexe. Ces échanges et ces conseils avec les architectes du CAUE 76 vous seront d'une aide précieuse avant de vous lancer dans un projet, ils vous éviteront les erreurs, et d'éventuelles pertes de temps avant de déposer un permis de construire, ou d'engager des travaux.

Comment prendre rendez-vous ?

Pour prendre rendez-vous, connectez-vous sur caue76.fr, saisissez le nom de la commune de votre projet, puis choisissez le créneau qui vous convient.

Vous avez ensuite la possibilité de poser votre question, ou exposer votre problème avant de rencontrer le conseiller. Vous n'avez pas d'adresse mail, ou vous n'êtes pas à l'aise avec le numérique, vous pouvez également prendre rendez-vous par téléphone au 02.35.72.94.50 (du lundi au vendredi de 9h à 12h, et de 13h30 à 17h, sauf le vendredi 16h).

Le jour du rendez-vous, munissez-vous des documents que vous jugerez utiles : adresse du projet, photos, plans, croquis, règlement d'urbanisme, audit, devis, motif de refus, etc.). Vous recevrez, 48h avant, un SMS vous rappelant votre rendez-vous. Après le rendez-vous, le conseiller vous transmettra une fiche récapitulant tous ses conseils, les pistes, les informations utiles à la réalisation de votre projet.

Bon à savoir :

Les conseillers du CAUE ne font pas de plans ni de visite sur le lieu de votre projet, il ne s'agit pas de concurrencer les architectes libéraux, ni de faire de la maîtrise d'œuvre, mais de vous orienter. Les conseils du CAUE 76 sont émis à titre consultatif et ne peuvent être annexés à l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme. Le conseil aux habitants, artisans, commerçants, industriels, syndics, etc. est l'une des missions définies par la loi sur l'architecture de 1977, qui donne à chacun la possibilité de disposer du conseil d'un architecte. Le CAUE est une association loi 1901, d'intérêt général, créé en 1978.



Un service gratuit sur rendez-vous au :

☎ 02 35 72 94 50

🕒 Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, sauf le vendredi 16h.

Nouveau ! Depuis le 1^{er} janvier 2024, le CAUE a mis en place une plateforme pour la prise de rendez-vous en ligne. Les particuliers y ont accès depuis le site :

🌐 <https://www.caue76.fr/prendre-un-rendez-vous/>



VOUS AVEZ UN PROJET PROJET PAYSAGER ? PLANTATION DE HAIES, D'ARBRES, ETC ?



N'hésitez pas à contacter le siège du CAUE 76 à Petit-Quevilly au :
☎ 02 35 72 94 50

Ces échanges et ces conseils avec les paysagistes du CAUE 76 vous seront d'une aide précieuse avant de vous lancer dans un projet !



PERMANENCES DU POINT JUSTICE À AUMALE



Pour vous aider dans vos démarches, le Conseil Départemental de l'Accès au Droit de la Seine-Maritime met à votre disposition des permanences d'informations gratuites au Point Justice à l'agence communautaire, au n°11, place des Marchés à Aumale, uniquement sur rendez-vous au ☎ 02 35 94 00 30.



Permanence des avocats

🕒 Sur rendez-vous, le 1^{er} lundi du mois de 9 h à 12 h.



Permanence de l'ADIL 76

(Agence Départementale d'Informations sur le Logement)

🕒 Sur rendez-vous, le 4^{ème} mercredi après-midi du mois de 14h à 17h, pour apporter des conseils juridiques.

La consultation juridique a pour objet d'analyser la situation dans laquelle se trouve le particulier et de l'informer sur la réglementation qui lui est applicable et des droits et obligations qui en découlent ainsi que les solutions qui s'offrent à lui pour faire valoir ses droits au cas où il se trouverait lésé.

Toutefois, l'Adil n'a pas pour mission de trancher un litige ou de représenter l'une ou l'autre des parties à ce litige, mais elle assure le relais avec les professions juridiques si nécessaire. Votre ADIL vous apporte une information complète, neutre et gratuite sur toutes les questions de logement, location, qualité de l'habitat, fiscalité, accession à la propriété, copropriété, assurances, accès au logement, travaux, urbanisme, locataires, propriétaires ou en recherche d'un logement.



Permanence de médiation familiale par l'UDAF

(Union Départementale des Associations Familiales)

🕒 Le 2^{ème} jeudi matin du mois sur rendez-vous.

Avec le soutien du médiateur familial, professionnel qualifié, vous bénéficiez d'entretiens confidentiels pour rétablir la communication et les liens, favoriser l'apaisement de la relation et faciliter l'élaboration de solutions propres à chacun. A l'issue, les solutions adoptées par les parties font l'objet d'un protocole écrit. Cette médiation concerne les parents avant, pendant et après séparation, les adultes en rupture de lien avec leur famille, les grands-parents et leurs enfants adultes, les fratries d'adultes afin de s'écouter, dialoguer pour re/construire des relations familiales autrement.



Permanence de Conciliation de justice

🕒 Le 4^{ème} lundi du mois de 9h30 à 11h30.

C'est un mode de règlement amiable de litiges de la vie quotidienne. Elle peut intervenir en dehors de tout procès ou devant un juge ou être déléguée à un conciliateur de justice. Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice assermenté et bénévole qui est nommé sur proposition du juge d'instance par ordonnance du 1^{er} président de la Cour d'Appel. Il peut être saisi par l'une des parties ou par le juge d'instance. Litiges concernés : relations entre bailleurs et locataires, litiges de la consommation, problèmes de copropriété, litiges entre commerçants, litiges entre personnes, litiges et troubles du voisinage.



Menuiserie Générale

Bois - PVC Alu

Fabrication Bois

Ouvrage en tout genre



Franck : 06 16 99 39 67 - Cédric : 06 03 35 82 95
 2 A, rue Charles Desjonquères - 76340 FOUCARMONT

www.fcdenismenuiserie.fr • fcdenismenuiserie@gmail.com

Votre conseillère immobilière à
Le Caule-Sainte-Beuve et ses environs (50 km)

AVIS DE VALEUR
OFFERT

RÉMUNÉRATION
 DES APORTEURS
 D'AFFAIRES



- Réseau de proximité
- Honoraires adaptés
- Large diffusion des annonces
- Recherches personnalisées



Laurence LEVEQUE - laurence.leveque@iadfrance.fr
07 83 14 27 45 Suivez-moi sur Facebook **iadfrance.fr**

El Laurence LEVEQUE, mandataire indépendant en immobilier, Agent commercial indépendant de la SAS I@D France immatriculé au RSAC de DIEPPE sous le numéro 902238385. (sans détention de fonds) titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société I@D France.

Les permanences

PERMANENCES DE L'ENTRAIDE FAMILIALE



NOS VALEURS

- Soutenir et accompagner nos usagers
- Apporter des réponses adaptées
- Garantir un personnel qualifié et formé
- Adapter notre prestation à vos besoins

NOS MISSIONS

- Aider aux actes essentiels de la vie quotidienne (aide à l'hygiène de vie, aide aux repas, aide au lever et au coucher...)
- Accomplir les tâches courantes de la vie quotidienne (ménage, repassage, courses, aide administrative...)
- Accompagner dans les activités sociales (loisirs, sorties...)
- Mettre en place des activités de prévention (chute, nutrition, mémoire, sport adapté...)
- Veiller à la sécurité des usagers (Présence de jour et de nuit)
- Garantir la sécurité de vos enfants (garde matin, midi et sortie d'école)

Crédit d'impôt à hauteur de 50%
 Aides financières:
 • APA
 • PCH
 • Caisses de retraite
 • Mutuelles

Pour plus d'information
 ☎ 03 22 24 10 04
 ✉ contact@entraidefamiliale.fr
 📍 30/32 chaussée Marcadé 80100 ABBEVILLE
 📠 L'ENTRAIDE FAMILIALE



UNE AIDE POUR TOUS

- Des prestations ajustées en fonction de vos besoins
- Du personnel qualifié et disponible 7 jours sur 7
- Une astreinte téléphonique

RETROUVEZ NOUS

BETHENCOURT SUR MER Un mardi matin sur deux	PONT REMY Un lundi après-midi par mois
HALLENCOURT Le 2 ^e mardi après-midi du mois	PONT REMY Un lundi après-midi par mois
BETHENCOURT SUR MER Un mardi matin sur deux	LONGPRE LES CORPS SAINTS Le 3 ^e mardi après-midi du mois
SAINT VALERY SUR SOMME Le 3 ^e vendredi après-midi du mois	BLANGY SUR BRESLE Un mercredi matin sur deux
GAMACHES Jeudi matin	TOURS EN VIMEU Mardi matin
DOUDELAINVILLE Le 1 ^{er} mardi après-midi du mois	

Charte Qualité, UNIA, Aumale, Blangy sur Bresle, etc.
 La structure répond aux besoins et attentes des personnes âgées et en situation de handicap pour que chacun puisse trouver une aide et un accompagnement sur mesure et à proximité.

Ⓞ Les permanences de l'Entraide Familiale ont lieu un mercredi sur deux, le 2^{ème} et 4^{ème} mercredi de chaque mois de 9h00 à 12h00, dans nos locaux au siège de la Communauté de Communes Interrégionale Aumale - Blangy-sur-Bresle situés au 20, rue de Barbentane à Blangy-sur-Bresle.

PERMANENCES 2025

- | | | |
|-------------------|-------------------|---------------------|
| • 8 janvier 2025 | • 14 mai 2025 | • 10 septembre 2025 |
| • 22 janvier 2025 | • 28 mai 2025 | • 24 septembre 2025 |
| • 12 février 2025 | • 11 juin 2025 | • 8 octobre 2025 |
| • 26 février 2025 | • 25 juin 2025 | • 22 octobre 2025 |
| • 12 mars 2025 | • 9 juillet 2025 | • 12 novembre 2025 |
| • 26 mars 2025 | • 23 juillet 2025 | • 26 novembre 2025 |
| • 9 avril 2025 | • 13 août 2025 | • 10 décembre 2025 |
| • 23 avril 2025 | • 27 août 2025 | |



EMPLOI NORMANDIE

Dans un but d'efficacité et en accord avec la Région Normandie, la plateforme « CCIABB pour mon emploi » a intégré la plateforme « Emploi Normandie » avec plus de rayonnement et de possibilités.

<https://emploi.normandie.fr/>

ZONE D'ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRE « LA GARGATTE »

La Communauté de Communes Interrégionale Aumale – Blangy-sur-Bresle dispose d'une zone d'activités « La Gargatte » située à Blangy-sur-Bresle, le long de la Départementale n°49.

Plusieurs parcelles allant de 2 000 m² à 10 000 m², dédiées à l'industrie, l'artisanat et le commerce, vous attendent. (Prix au m² : 12 € H.T).

Les avantages :

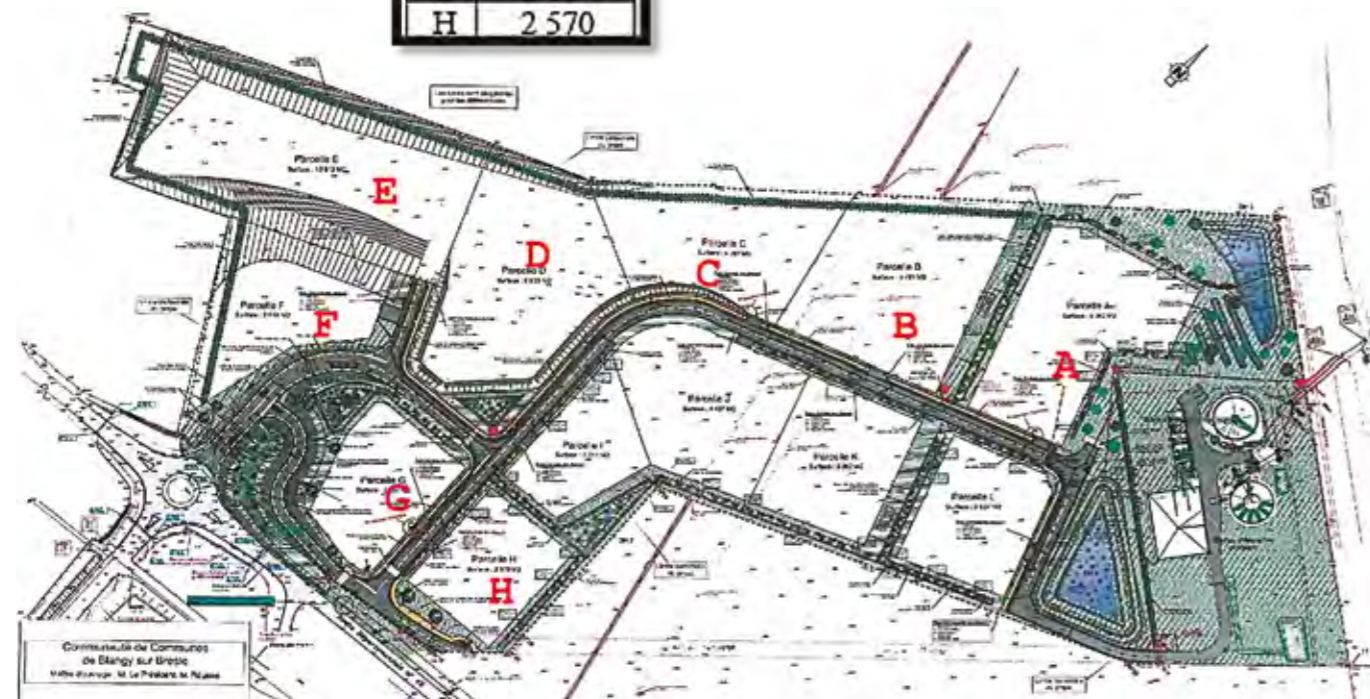
- Proximité de l'A28
- Parcelles entièrement viabilisées
- Disponibilité immédiate
- Zone de revitalisation rurale



Implantation de la verrerie Waltersperger :

Une surface de 42 361 m² est encore disponible (8 parcelles).

Lot	Surface du lot en m ²
A	5 040
B	5 777
C	4 769
D	6 843
E	10 669
F	3 968
G	2 867
H	2 570



TERRITOIRE INDUSTRIE VALLÉE DE LA BRESLE - VIMEU

Une nouvelle phase de ce dispositif lancée pour la période 2024-2027

Le 24 avril 2024, signature de la convention de partenariat Territoires d'Industrie pour la mise en œuvre du programme entre les présidents des trois communautés de communes et le vice-président de la CCI Littoral Hauts-de-France : Messieurs Jean-Pierre BOUDINELLE, Eddie FACQUE, Jérôme DAVID et Christian ROUSSEL.

Quatre priorités inscrites dans le programme :

- **Priorité n°1** : Développer les compétences dans les territoires industriels attractifs.
- **Priorité n°2** : Favoriser l'innovation.
- **Priorité n°3** : Favoriser la transition écologique et énergétique.
- **Priorité n°4** : Mettre en place un foncier industriel adapté aux enjeux et aux besoins des industriels et des collectivités.



AIDE À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE



Par délibération du Conseil Communautaire du 30 mars 2022, la Communauté de Communes Interrégionale Aumale – Blangy-sur-Bresle a décidé de poursuivre le dispositif d'Aide à l'Immobilier d'Entreprise sur son territoire jusqu'en 2026. Ce dispositif vise à soutenir les entreprises du territoire ayant des investissements en matière d'immobilier d'entreprise.

Taux d'aide : 2.5% du montant subventionnable par la Communauté de Communes Interrégionale Aumale – Blangy-sur-Bresle. Montant de dépenses subventionnables allant de 50 000 euros à 800 000 euros.

Pour les projets situés en Seine Maritime (76) et supérieurs à 80 000 euros, le Département 76 pourra abonder à hauteur de 10% des dépenses subventionnables.

Dans certains cas, la Région Normandie pourra aussi venir en complément.

Retrouvez le règlement et la fiche signalétique du dispositif sur le site internet de la Communauté de Communes.



Un flyer est disponible au siège de la Communauté de Communes Interrégionale Aumale – Blangy-sur-Bresle.

Initiative Dieppe Bresle

CONVENTION DE PARTENARIAT 2021 – 2026

- Accompagnement individualisé aux porteurs de projet et aux entreprises nouvelles créatrices d'emploi sur le département de la Seine-Maritime
- Attribution de prêt personnel sans intérêt ni garantie personnelle
- Parrainage et suivi technique des entreprises accompagnées et financièrement soutenues

En 2023 : 4 bénéficiaires de prêt d'honneur

En 2024 :

- 4 porteurs de projet en cours d'accompagnement
- 1 prêt d'honneur attribué de 5000 € + 5.000 de prêt par la BPI (Banque Publique d'Investissement)

☎ 07.85.71.96.21

✉ contact@initiative-dieppe-bresle.fr

Initiative Somme France Active Picardie

CONVENTION DE PARTENARIAT 2024 – 2030

- Favoriser le développement de la création-reprise d'entreprise dans l'ensemble du département de la Somme, par une offre d'accompagnement technique et financier proposée aux porteurs de projet d'entreprises et entreprises de moins de 3 ans.

☎ 03 22 22 30 63

✉ accueil@initiative-active.fr

BRAY CHARPENTE

2108 Sous Les Quesnes
76390 HAUDRICOURT

☎ : 02 35 94 04 29

📞 : 06 33 24 74 13

ou

📞 : 06 47 13 37 33

Bray-charpente@orange.fr

Lamellé-collé et traditionnelle
Agricole - Particulier



Vous souhaitez, un entrepreneur pour la charpente de votre maison, bâtiment, abri jardin, garage ou autre demande...
Hésitez plus appeler NOUS



Gestion des déchets

Communauté de Communes
Intégration
Aumale - Blangy sur Bresle
Bulletin 2025 N°1

ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES



COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

La collecte des Ordures Ménagères Résiduelles est effectuée par la société TPS de la Bresle située à Longroy. Cette collecte des OMR s'effectue en porte à porte suivant le calendrier ci-dessous :

Lundi	<ul style="list-style-type: none"> • Blangy-sur-Bresle (+ hameaux) • Pierrecourt • Nesle-Normandeuse
Mardi	<ul style="list-style-type: none"> • Bazinval • Dancourt • Foucarmont • Guerville • Maisnières • Martainneville • Monchaux-Soreng • Rieux • Saint-Maxent • Tilloy-Floriville • Vismes-au-Val
Mercredi	<ul style="list-style-type: none"> • Biencourt • Bouillancourt-en-Séry • Bouttencourt • Campneuseville • Fretteville • Hodeng-au-Bosc • Marché de Foucarmont • Ramburelles
Jeudi	<ul style="list-style-type: none"> • Aubéguimont • Aumale • Aubermesnil-aux-Érables • Blangy-sur-Bresle • Ellecourt • Fallencourt • Marques • Morienne • Nullefont • Caule-Sainte-Beuve (Le) • Landes-Vieilles-et-Neuves (Les) • Réalcamp • Rétonval • Richemont • Saint-Martin-au-Bosc • Saint-Riquier-en-Rivière • Vieux-Rouen-sur-Bresle • Villers-sous-Foucarmont
Vendredi	<ul style="list-style-type: none"> • Conteville • Criquiers • Foucarmont • Haudricourt • Illois • Ronchois • Saint-Léger-aux-Bois



- Les poubelles doivent être sorties la veille de la collecte.
- Les cartons doivent être déposés en déchetterie.
- Pour toute présence de déchets non autorisés à la collecte des OMR et destinés au tri sélectif ou au dépôt en déchetterie, la Société TPS DE LA BRESLE ne pourra effectuer le ramassage et apposera l'autocollant suivant sur la poubelle ou le sac refusé :



Calendrier des tournées de remplacement pour les jours fériés 2025

MERCREDI 1^{ER} JANVIER 2025

Collecte avancée au **mardi 31 décembre 2024**

LUNDI 21 AVRIL 2025

Collecte reportée au **mardi 22 avril 2025**

JEUDI 1^{ER} MAI 2025

Collecte reportée au **vendredi 2 mai 2025** pour les communes d'Aubermesnil-aux-Érables, Blangy-sur-Bresle, Fallencourt, Réalcamp, Rétonval, Saint-Martin-au-Bosc, Saint-Riquier-en-Rivière, Villers-sous-Foucarmont, Aumale, Vieux-Rouen-sur-Bresle, Ellecourt, Aubéguimont, Richemont, Marques, Morienne, Nullefont, Caule-Sainte-Beuve (Le), Landes-Vieilles-et-Neuves (Les), Foucarmont et Saint-Léger-aux-Bois

Attention ! Pour les communes d'Haudricourt, Criquiers, Conteville, Ronchois, Illois, la collecte du vendredi 2 mai 2025 sera reportée au lundi 5 mai 2025

JEUDI 8 MAI 2025

Collecte reportée au **vendredi 9 Mai 2025** pour les communes d'Aubermesnil-aux-Érables, Blangy-sur-Bresle, Fallencourt, Réalcamp, Rétonval, Saint-Martin-au-Bosc, Saint-Riquier-en-Rivière, Villers-sous-Foucarmont, Aumale, Vieux-Rouen-sur-Bresle, Ellecourt, Aubéguimont, Richemont, Marques, Morienne, Nullefont, Caule-Sainte-Beuve (Le), Landes-Vieilles-et-Neuves (Les), Foucarmont et Saint-Léger-aux-Bois

Attention ! Pour les communes d'Haudricourt, Criquiers, Conteville, Ronchois, Illois, la collecte du vendredi 9 mai 2025 sera reportée au lundi 12 mai 2025

LCJ D'HONT RÉCUPÉRATION

76870 BEAUSSAULT

ACHAT FERRAILLES, VOITURES & MÉTAUX PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS

- Depuis 3 générations à votre service
- Établissement agréé pour la destruction de véhicules
- Récupération de métaux ferreux et non ferreux
- Enlèvement d'épaves gratuit
- Mise à disposition de benne de 5 à 40 m³
- Un justificatif de prise en charges, agrément VHU (véhicule hors d'usage), en vue de la destruction administrative en préfecture vous sera délivré
- Paiement comptant

Horaires : Du lundi au vendredi 8h-12h / 14h-17h30 - Le samedi 9h-12h



NOUS NOUS DÉPLAÇONS, CONTACTEZ-NOUS AU : 06 81 94 43 33 OU 02 35 90 60 31

Chez Deborah

HÔTEL-RESTAURANT

Hôtel ouvert 7 j / 7

Parking gratuit
Restaurant à l'hôtel
Bar
Canal
Wi-Fi fibre gratuit
02 35 93 41 92
contact@chez-deborah.fr

Restaurant sur place & à emporter
Pizzeria & Cuisine traditionnelle
Du mardi au samedi 12h-13h30 - 19h-21h30
Dimanche & lundi fermé
www.chez-deborah.fr



Sasu LOUIS FILS

Serrurier • Menuisier • Vitrier

DÉPANNAGE
Assistance Serrurerie
Vitrerie
Agrès assurance
Ouverture de porte

Réparation menuiserie
(Bois / PVC / Volet roulant)
Remplacement de vitrage
(Vitrage simple et double
Velux - Vitrage de poêle et insert)

6 rue de Forceville - 80140 Rambures
06 46 11 15 54 • sasulouisfils@gmail.com

JEUDI 29 MAI 2025

Collecte reportée au **vendredi 30 mai 2025** pour les communes d'Aubermesnil-aux-Érables, Blangy-sur-Bresle, Fallencourt, Réalcamp, Rétonval, Saint-Martin-au-Bosc, Saint-Riquier-en-Rivière, Villers-sous-Foucarmont, Aumale, Vieux-Rouen-sur-Bresle, Ellecourt, Aubéguimont, Richemont, Marques, Morienne, Nullemont, Caule-Sainte-Beuve (Le), Landes-Vieilles-et-Neuves (Les), Foucarmont et Saint-Léger-aux-Bois

Attention ! Pour les communes d'Haudricourt, Criquiers, Conteville, Ronchois, Illois, la collecte du vendredi 30 mai 2025 sera reportée au **lundi 2 juin 2025**

LUNDI 9 JUIN 2025

Collecte reportée au **mardi 10 juin 2025**

LUNDI 14 JUILLET 2025

Collecte reportée **mardi 15 juillet 2025**

VENDREDI 15 AOÛT 2025

Collecte reportée au **lundi 18 août 2025**

MARDI 11 NOVEMBRE 2025

Collecte reportée au **mercredi 12 novembre 2025**

JEUDI 25 DÉCEMBRE 2025

Collecte reportée au **vendredi 26 décembre 2025** pour les communes d'Aubermesnil-aux-Érables, Blangy-sur-Bresle, Fallencourt, Réalcamp, Rétonval, Saint-Martin-au-Bosc, Saint-Riquier-en-Rivière, Villers-sous-Foucarmont, Aumale, Vieux-Rouen-sur-Bresle, Ellecourt, Aubéguimont, Richemont, Marques, Morienne, Nullemont, Caule-Sainte-Beuve (Le), Landes-Vieilles-et-Neuves (Les), Foucarmont et Saint-Léger-aux-Bois

Attention ! Pour les communes d'Haudricourt, Criquiers, Conteville, Ronchois, Illois, la collecte du vendredi 26 décembre 2025 sera reportée au **lundi 29 décembre 2025**

JEUDI 1^{ER} JANVIER 2026

Collecte reportée au **vendredi 2 janvier 2026** pour les communes d'Aubermesnil-aux-Érables, Blangy-sur-Bresle, Fallencourt, Réalcamp, Rétonval, Saint-Martin-au-Bosc, Saint-Riquier-en-Rivière, Villers-sous-Foucarmont, Aumale, Vieux-Rouen-sur-Bresle, Ellecourt, Aubéguimont, Richemont, Marques, Morienne, Nullemont, Caule-Sainte-Beuve (Le), Landes-Vieilles-et-Neuves (Les), Foucarmont et Saint-Léger-aux-Bois

Attention ! Pour les communes d'Haudricourt, Criquiers, Conteville, Ronchois, Illois, la collecte du vendredi 2 janvier 2026 sera reportée au **lundi 5 janvier 2026**.



LE TRI SÉLECTIF

L'EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI

Depuis la mise en place de l'extension des consignes de tri dans votre commune, vous pouvez déposer **tous vos emballages sans exception** dans les containers de tri :



Container «emballages» :

Les briques alimentaires, les bouteilles et flacons en plastique, les emballages en métal et tous les autres emballages en plastique (les barquettes, les pots et boîtes, les sacs et sachets, les films...).

Attention : Ne sont pas autorisés les seringues, radiographie, flacons de produits portant les symboles :



Ces déchets peuvent être déposés à la déchetterie communautaire.

Container «papier» :

Les emballages en carton, les journaux, magazines et catalogues, les courriers, lettres et autres papiers.

Attention : Les gros cartons marron sont à déposer à la déchetterie communautaire.

Container «verre» :

Les bouteilles en verre, bocaux de conserve en verre, pots en verre sans bouchon, ni capsule, ni couvercle.

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

À RECYCLER
EMBALLAGES EN VERRE
Bouteilles en verre, Pots et bocaux en verre. Sans bouchon, ni capsule, ni couvercle.

À RECYCLER
EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL ET BRIQUES ALIMENTAIRES
Briques alimentaires, Bouteilles et flacons en plastique, Tous les autres emballages en plastique, Emballages en métal. Pas de seringue ni radiographie. Flacons de produits portant ces symboles = déchetterie communautaire.

À RECYCLER
TOUS LES PAPIERS ET LES EMBALLAGES EN CARTON
Emballages en carton, Journaux, magazines et catalogues, Courriers, lettres et autres papiers. Gros cartons = déchetterie communautaire.



20, rue de Barbentane
Tél. 02 35 94 02 76
Fax : 02 35 94 26 70
contact@cciabb.fr

Votre Fiche Pratique du Tri Sélectif



Aujourd'hui, le recyclage évolue pour vous permettre de trier encore plus. En plus des papiers et des emballages en carton, aluminium, acier et verre, vous pouvez désormais trier la totalité de vos emballages en plastique.

Toutes les bouteilles	Tous les flacons et bidons
Toutes les barquettes	Tous les pots et les boîtes
Tous les sacs et sachets	Tous les films

Pas besoin de les laver, il suffit qu'ils soient bien vidés



Récupération textiles, chaussures et petite maroquinerie

Une colonne est également à disposition dans votre commune ou à défaut à la déchetterie communautaire.



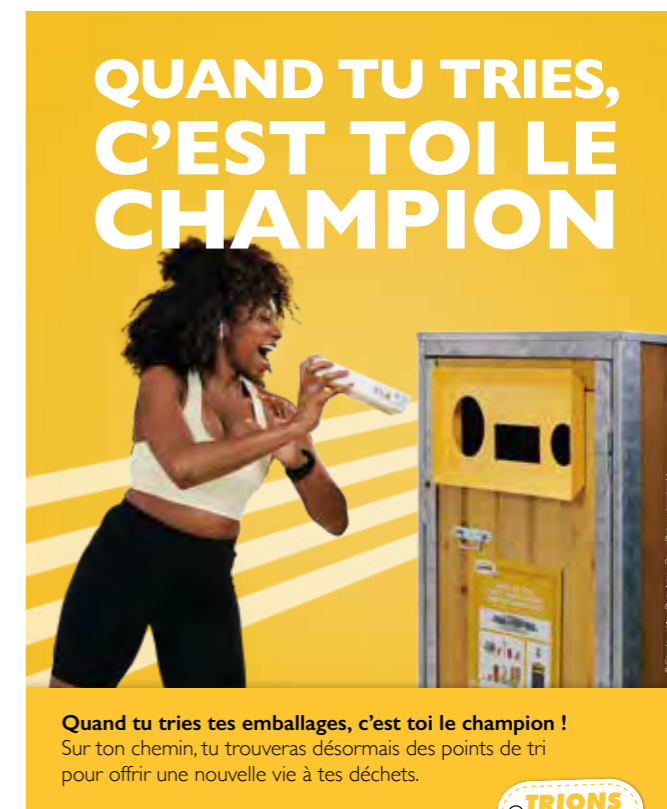
LISTE DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE



COMMUNES	EMPLACEMENTS DES PAV
Aubéguimont	<ul style="list-style-type: none"> Ruelle Potage Église Coquereaux
Aubermesnil-aux-Érables	<ul style="list-style-type: none"> Rue de l'Église
Aumale	<ul style="list-style-type: none"> Rue Sainte Marguerite Rue Ampère Place CSP centre-ville Place du Mail Rue de Normandie Rue du 11 novembre Cité Bailly Hameau de Coupegueule Camping Maison de retraite Rue Jules Ferry Rue de Verdun Place de la Gare
Bazinval	<ul style="list-style-type: none"> Rue de la Forêt
Biencourt	<ul style="list-style-type: none"> Rue d'Abbeville
Blangy-sur-Bresle	<ul style="list-style-type: none"> Camping Poste Cimetière Place R. Thiébaut Camp Comtois Rue des Cygnes Lotissement de la Gargatte Collège du Campigny
Bouillancourt-en-Sery	<ul style="list-style-type: none"> Mairie Église Hameau de Wattebléry - cimetière
Bouttencourt	<ul style="list-style-type: none"> Rue des Cordeliers Cité Beuzelin Ansennes

Campneuseville	<ul style="list-style-type: none"> Salle polyvalente
Caule Ste Beuve (Le)	<ul style="list-style-type: none"> Place - Route de la Forêt Hameau de Sainte Beuve Les ventes mésangères
Conteville	<ul style="list-style-type: none"> RD 9 (Hameau les Défens) Résidence Dufour École Route de Flamet Hameau Campdos RD36 Place de la Neuville
Criquiers	<ul style="list-style-type: none"> Bois des Puits Centre Place Les Anthieux
Dancourt	<ul style="list-style-type: none"> Carrefour Saint Rémy - Route de l'Yères
Ellecourt	<ul style="list-style-type: none"> Rue principale - Les communes
Fallencourt	<ul style="list-style-type: none"> Rue du Bas Mesniel Hameau de Puchervin
Foucarmont	<ul style="list-style-type: none"> Parking Intermarché Rue du stade
Fretteville	<ul style="list-style-type: none"> Fretteville - rue de l'église Maigneville - mairie
Guerville	<ul style="list-style-type: none"> Place du Village Rue du Stade
Haudricourt	<ul style="list-style-type: none"> Hameau de Beaufresne Hameau de Villers Route d'Aumale - Le Bourg Hameau sous les Quesnes Hameau de Roupied
Hodeng-au-Bosc	<ul style="list-style-type: none"> Route d'Aumale - Centre Bourg Guimerville - Rue Centrale Camping Val Doré
Illois	<ul style="list-style-type: none"> Rue de l'église Hameau de Mesnil David Église Hameau de Coupigny
Landes-Vieilles-et-Neuves (Les)	<ul style="list-style-type: none"> Salle des fêtes
Maisnières	<ul style="list-style-type: none"> Bourg - rue Brûlée Hameau de Courtieux Harcelaines
Marques	<ul style="list-style-type: none"> Salle des fêtes Hameau de Barques
Martainneville	<ul style="list-style-type: none"> Parking de la mairie Avenue des Tilleuls

Monchaux-Soreng	<ul style="list-style-type: none"> Place de l'Église L'Épinoy - rue des étangs Les Hauts de Soreng Lotissement St Milfort Rue Carpentier - École
Morienne	<ul style="list-style-type: none"> Église Déchetterie communautaire
Nesle-Normandeuse	<ul style="list-style-type: none"> Place de la Mairie Place de la Gare
Nullemont	<ul style="list-style-type: none"> Hameau le Forestel Route de l'église
Pierrecourt	<ul style="list-style-type: none"> Rue Centrale Mierval
Ramburelles	<ul style="list-style-type: none"> Rue du 11 novembre Rue du château
Réalcamp	<ul style="list-style-type: none"> Rue Hazard
Rétonval	<ul style="list-style-type: none"> Rue Principale
Richemont	<ul style="list-style-type: none"> Église Route du Caule
Rieux	<ul style="list-style-type: none"> Salle des fêtes
Ronchois	<ul style="list-style-type: none"> Rue de la Clouterie Hameau d'Ormesnil
Saint-Léger-aux-Bois	<ul style="list-style-type: none"> Salle des fêtes
Saint-Martin-au-Bosc	<ul style="list-style-type: none"> Salle des fêtes
Saint-Maxent	<ul style="list-style-type: none"> Place de la Mairie
Saint-Riquier-en-Rivière	<ul style="list-style-type: none"> Route de Criel
Tilloy-Florville	<ul style="list-style-type: none"> Bourg Hélicourt
Vieux-Rouen-sur-Bresle	<ul style="list-style-type: none"> Hameau de Bouaffles Place de la Gare Rue Louis Deschamps Mairie
Villers-sous-Foucarmont	<ul style="list-style-type: none"> Rue des Tilleuls
Vismes-au-Val	<ul style="list-style-type: none"> Bourg - Rue Frères Hameau de Hantecourt Hameau de Le Plouy Hameau de Morival Hameau de Wiammeville



CIITEO



LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE DU PAPIER

Je mets cet autocollant « **STOP PUB** » sur ma boîte aux lettres afin de mettre fin aux publicités papier en boîte aux lettres.



Cet autocollant est disponible au siège de la Communauté de Communes Interrégionale Aumale-Blangy-sur-Bresle.



LA COLLECTE DES TEXTILES ET CHAUSSURES

Certains points d'apport volontaire sont dotés de conteneurs pour la collecte des textiles.

Pour la sécurité et le confort de tous, les usagers sont priés de laisser ces espaces dédiés au tri sélectif propres.

Consignes à respecter :

- Déposez vos vêtements et linge de maison **propres et secs** en sac fermé et les chaussures liées par paire.
- Ces bornes n'acceptent pas les textiles souillés et/ou mouillés.



EN 2023, LE GESTE DE TRI DE CHACUN DES HABITANTS DU TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE A PERMIS DE :

Réduire l'effet de serre en évitant
708
Tonnes de CO2



soit l'équivalent de
6,373,890
Kms en voiture

Réduire la consommation d'énergie en économisant
8,850,886
MegaJoules



soit l'équivalent de
1,361,594
jours de conso TV



ON NE LÂCHE RIEN!

Ramasser ses déchets : un rôle que chacun peut jouer.

TOUS LES EMBALLAGES ET Papiers SE TRIENT | Téléchargez l'appli | Guide du tri

LES DÉCHETTERIES COMMUNAUTAIRES

DÉCHETTERIE DE BLANGY-SUR-BRESLE

Z.I rue du Marais
76340 BLANGY-SUR-BRESLE
02 35 93 39 91



DÉCHETTERIE DE FOUCARMONT

Route départementale 928
76340 FOUCARMONT



DÉCHETTERIE DE MORIENNE

CD 920 - Plaincamp
76390 MORIENNE
02 35 94 04 18



HORAIRES DES DÉCHETTERIES

	HORAIRES D'ÉTÉ Du 1 ^{er} avril au 31 octobre	HORAIRES D'HIVER Du 1 ^{er} novembre au 31 mars
Lundi	9h/12h 14h/18h	9h/12h 14h/17h
Mardi	14h/18h	14h/17h
Mercredi	9h/12h 14h/18h	9h/12h 14h/17h
Jeudi	14h/18h	14h/17h
Vendredi	14h/18h	14h/17h
Samedi	9h/12h 14h/18h	9h/12h 14h/17h

PUBLICS AUTORISÉS

- **Les particuliers** résidant sur le territoire de la Communauté de Communes Interrégionale Aumale - Blangy-sur-Bresle. Le volume journalier de dépôt autorisé pour les particuliers est de 2 m³.
- **Les artisans, commerçants, agriculteurs et PME** (Petites et Moyennes Entreprises) qui sont à la fois assujettis à la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (T.E.O.M.) et installés sur le territoire de la Communauté de Communes. Le volume journalier de dépôt autorisé pour les professionnels est de 5 m³.

Le gardien pourra demander un justificatif de domicile.

DÉCHETS ACCEPTÉS

- Déchets verts : tontes de pelouse, branches et branchages, feuillages, déchets de jardins ;
- Cartons, et notamment les gros cartons ondulés ;
- Métaux, ferrailles (vélo, gazinière...) ;
- Bois (meubles, palettes, planches...) ;
- Plastiques, films et sacs plastiques ;
- Polystyrène ;
- Encombrants (matelas, canapés, sommiers...) ;
- Gravats, remblais, terres inertes (tuiles, béton, briques...) ;
- Batteries et piles, accumulateurs automobiles ;
- Huiles usagées de moteur ;
- Huiles usagées ménagères (cuisine) ;
- Ampoules, néons ;
- Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (D3E) : congélateurs, sèche-cheveux...
- Déchets médicaux (seringues, aiguilles, compresses...), à condition d'utiliser les boîtes prévues à cet effet et disponibles en pharmacie ;
- Vêtements, chaussures et petites maroquinerie ;
- Pneumatiques pour automobile ;
- Cartouches jets d'encre et laser et téléphones portables (Collectés par l'association ADICAH) ;
- Déchets Ménagers Spéciaux (DMS) (ou Déchets Dangereux des Ménages DDM) : solvants, peintures, acides basiques, produits phytosanitaires, chlorates nitrates, réactifs toxiques, bouteilles plastiques ayant contenu des produits nocifs et les non identifiables dans des récipients fermés, aérosols, colles, vernis et autres produits de traitement de surface, piles, pesticides, herbicides, engrais et autres produits destinés au jardinage uniquement, radiographies médicales, thermomètres au mercure et autres produits mercuriels, filtres à huile de voiture et contenants à huile.

piquet élague passion



Le bien-être de vos arbres et de votre jardin

0676320086





Naturopathie
Réflexologie
Phytothérapie
Massage assis
Gemmothérapie
Radiesthésie
Aromathérapie

Mélodie Dourlen

07 89 20 51 38

Pour toutes infos, rendez-vous sur  *O' Naturel de Médou*

Depuis 1959

Ent. GRANDSIRE & FILS

S.A.R.L. capital 7622€

CHAUFFAGE - SANITAIRE - ENERGIES RENOUVELABLES

- Installation et entretien de pompes à chaleur air-eau, air-air, eau-eau et eau glycolée-eau
- Installation et entretien des chaudières bois (bûches ou granulés) et des chaudières gaz
- Entretien des chaudières fioul
- Installation et entretien de poêle et insert à granulés de bois
- Création, rénovation et modification de salle de bain clé en main et adaptabilité PMR
- Aide à la création des dossiers Prime Renov' et CEE

5 place du Maréchal Leclerc
76390 AUMALE

☎ 02 35 93 42 20

contact@grandsire-chauffage.fr

www.grandsire-chauffage.fr




3 AGENCES À VOTRE SERVICE

153 rue Henri Barbusse
80130 FRIVILLE-ESCARBOTTIN
Tél. 03 22 60 43 25

30 rue Charles de Gaulle
80220 GAMACHES
Tél. 03 22 30 92 33

17 rue Charles Morin
76260 EU
Tél. 02 35 86 30 79



Régis DELAHAYE

Agent Général Exclusif MMA

Particuliers • Entreprises Risques Industriels et Commerciaux

cabinet.delahaye.friville@mma.fr

N°Orias : 07 002 998 - www.orias.fr

La Bijouterie VASSEUR

au service de votre Bonheur depuis 1973

Du mardi au samedi notre équipe vous accueille, vous conseille pour vos achats mais également pour l'entretien, la remise en état de vos bijoux et montres sans oublier la création de votre futur bijou...

www.bijouterievasseur.fr

76340 BLANGY SUR BRESLE

Anniversaire
Fêtes des mères et pères
Noël
Baptême
Communion
Mariage

Plaisir d'offrir ou plaisir pour soi !!




mickaël MURAT

ARTISAN

Menuiserie

Charpente

1, bis rue Charles Desjonquères
76340 FOUCARMONT

06 03 66 53 25

mickaelmurat@sfr.fr

NEUF & RENOVATION

DEVIS GRATUIT



RAPPEL RÉGLEMENTATION

ARTICLE R1336-5 DU CODE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.

ARRÊTÉS PRÉFECTORAUX DE LA SEINE-MARITIME ET DE LA SOMME

Les activités bruyantes, effectuées par des particuliers, telles que la rénovation, le bricolage et le jardinage, réalisées à l'aide d'outils ou d'appareils tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, bétonnières, compresseurs à air ou haute pression, etc., susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne peuvent être effectuées, sauf intervention urgente, à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments que :

Les jours ouvrables	De 8h30 à 12h et de 14h à 20h (19h30 pour les communes de la Somme)
Les samedis	De 9h à 12h et de 14h30 à 19h (15h pour les communes de la Somme)
Les dimanches et jours fériés	De 10h à 12h

BRÛLAGE DES DÉCHETS À L'AIR LIBRE

Il est strictement interdit pour les particuliers et les collectivités sur l'ensemble des départements de la Seine-Maritime et de la Somme.

Les feuilles mortes, les tontes de gazon, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage, les déchets d'entretien de massifs et autres déchets végétaux issus de parcs et jardins des particuliers constituent les déchets verts.

Toute infraction est passible d'une contravention de 450 € (article 131-13 du Code pénal).

Alors, efforçons-nous de bannir ces habitudes pour recourir à de meilleures pratiques : compostage, paillage, apports en déchèteries.

Cette interdiction se justifie notamment par les conséquences environnementales et sanitaires associées à ce brûlage qui est à l'origine d'émissions non contrôlées de gaz et de particules. Parmi ces polluants, certains ont des effets avérés sur la santé. D'autres participent à la pollution de fond et contribuent au décès prématuré de 42 000 personnes chaque année en France.



MOBILITÉ

COVOITURAGE : ÉTUDE DE FAISABILITÉ ET DE POTENTIEL

L'étude pour mettre en place une politique incitative à la pratique du covoiturage et que celui-ci ne pourra se développer que s'il présente une qualité de service satisfaisante pour les usagers, sera complétée d'une étude interne avec les associations et partenaires locaux concernés.

MAISON DE MOBILITÉ

L'association WIMOOV, dont la Communauté de Communes Interrégionale Aumale - Blangy-sur-Bresle est partenaire, déploie actuellement des maisons de mobilité sur le territoire de la Picardie Maritime.

À cet effet, vous trouverez sur la plaquette ci-dessous tous les renseignements nécessaires afin d'entrer en contact avec un conseiller WIMOOV qui pourra vous

accueillir au sein de la maison de mobilité (permanence sur rendez-vous le **1^{er} et 3^{ème} mardi matin** du mois de **9h à 12h** au siège de la Communauté de Communes).

Ce dispositif s'adresse à l'ensemble des habitants du territoire communautaire.



Restaurant - Pizzeria

Rest'o Zoy

32 Grande Rue
Blangy sur Bresle

Rest o Zoy

du mardi au samedi : 10h30 à 14h et 18h à 21h
Fermé le jeudi soir
Sur Réservation le Dimanche

02 32 97 30 05

VIDANGES - DECHETS

LE CAMION BLANC

- Vidanges
- Entretien tous types de fosses
- Débouchage
- Curage toutes canalisations
- Nettoyage - Dégazage
- Découpage cuves fuel
- Nettoyage industriel
- Collecteur de déchets dangereux

Y.- M. LEPAN 03 22 30 73 71
www.lecamionblanc-fosseseptique.com

MS MENUISERIE SERVICES

ALUMINIER **TECHNAL**

FABRICANT INSTALLATEUR AGRÉÉ

855 rue du Marais
76340 Blangy-sur-Bresle

02 35 93 72 83
www.groupe-harel.fr

Terre d'Art de la Bresle

Dei Rossi et fils
23 route d'Eu
(direction Monchaux Soreng)
suivre Domaine de Penthièvre
76340 Blangy sur Bresle

Tél. 02.35.93.57.01
Port. 06.80.75.23.51
www.verredartdelabresle.fr
verredartde-la-bresle@wanadoo.fr

*Verre soufflé bouche, façonné main
en cristal Murano*

SAS NOURRY ESPACES VERTS

CRÉATIONS PARCS ET JARDINS
ENTRETIEN - ÉLAGAGE - CLÔTURES

CRÉDITS IMPÔTS - 50%

Route Blangy Wattebléry
80220 BOUILLANCOURT EN SERY

Tél. : 06 79 63 22 17
mathieunourry@orange.fr

GM PLOMBERIE

CHAUFFAGE
SANITAIRE

POELE à GRANULÉ - RAMONAGE

76340 Blangy sur Bresle
07 60 84 31 15 - gmploMBERIE@hotmail.com

ZIGNAGO VETRO

(+33) 235 934 502

34 rue Théodule Gérin
76390 Vieux Rouen Sur Bresle, France

zignagovetro.com

RICOUARD TP

Tous terrassements
Traitement de sols
Assainissement
Enrobé • Gravillonnage

5, Le Mont Gournoy - 76340 RÉTONVAL
02 35 94 53 35 • 06 08 78 31 94
ricouard@ricouard-tp.fr - https://ricouard-tp.fr

DEUX ANTENNES TOURISTIQUES POUR VOUS ACCUEILLIR TOUTE L'ANNÉE

L'OFFICE DE TOURISME

Dans le cadre de sa compétence « Tourisme et Loisirs », la Communauté de Communes Interrégionale Aumale – Blangy-sur-Bresle a pour vocation de promouvoir et développer le tourisme des 44 communes de son territoire, incluant 10 communes de la Somme.

Les agents ont pour missions principales l'accueil et l'information auprès des touristes, des excursionnistes ainsi que de la population locale.

L'Office de Tourisme communautaire a également pour 3^{ème} mission : la promotion touristique du territoire. Il permet aussi aux socio-professionnels que sont les restaurateurs, les hébergeurs, ou tous prestataires touristiques, etc... de s'impliquer dans la vie culturelle et touristique du territoire en communiquant toutes informations susceptibles d'être publiées et communiquées au plus grand nombre gratuitement.



UN CONSEIL D'EXPLOITATION

Stessy FOULONGNE et Audrey BACHELIER s'occupent de l'accueil, la promotion et l'animation de l'Office de Tourisme communautaire Aumale – Blangy-sur-Bresle.

Toutes les deux sont sous la direction du Président et d'un Conseil d'Exploitation élus.

LES ANTENNES TOURISTIQUES



AUMALE

11 place des Marchés
76390 AUMALE
02 35 17 43 50
accueil.aumale@cciabb.fr

Horaires d'ouverture

Toute l'année :

- Le lundi
9h00 à 12h00
13h30 à 16h30
- Du mardi au vendredi
9h00 à 12h00
13h30 à 17h30
- Le samedi d'avril à septembre
9h00 à 12h00
13h30 à 16h30

BLANGY-SUR-BRESLE

20 rue de Barbentane
76340 BLANGY-SUR-BRESLE
02 35 17 61 09
tourisme@cciabb.fr

Horaires d'ouverture

Toute l'année :

- Du mardi au vendredi
9h00 à 12h00
13h30 à 17h30
- Ouvert également :
• Le samedi d'avril à septembre
9h00 à 12h00
13h30 à 16h30
- Le lundi d'octobre à mars
9h00 à 12h00
13h30 à 16h30

COMMUNICATION ET PROMOTION DU TERRITOIRE

CARTE TOURISTIQUE



La carte touristique recense tous les sites touristiques du territoire, les activités de loisirs, etc... Vous pouvez la récupérer à l'Office de Tourisme et/ou la télécharger directement sur le site internet.



GUIDE TOURISTIQUE AUMALE - BLANGY-SUR-BRESLE

En 2024, le guide touristique du territoire a changé de design mais son contenu reste le même. Nous y retrouvons le patrimoine historique et culturel, le savoir-faire, les activités et une carte du territoire en pages centrales.

Il est distribué tout au long de l'année aux visiteurs de passage dans l'une des antennes touristiques du territoire.



SITE INTERNET

Le site internet de l'Office de Tourisme permet de consulter l'ensemble des documents touristiques depuis chez vous. Vous trouverez facilement les prestataires touristiques et les sites incontournables du territoire.

Il enregistre un nombre moyen de 3 680 visiteurs uniques par mois. Les pages les plus consultées sont : l'agenda, l'onglet "les incontournables", l'espace "brochures" et les hébergements.



www.tourisme-aumale-blangy.fr

RÉSEAUX SOCIAUX

Suivez l'Office de Tourisme Aumale - Blangy-sur-Bresle sur les réseaux sociaux pour connaître les dernières actualités !

aumaleblangytourisme



OU SCANNEZ LES QR CODES !



V1histoireetpatrimoine



OTAumaleBlangy



DU CÔTÉ DES RANDONNÉES PÉDESTRES

Plusieurs associations du territoire proposent des rendez-vous quotidiens pour effectuer une randonnée en toute convivialité.

AUMALE

🕒 Le jeudi à 14h
Départ du parking de la piscine
☎ 02 35 93 41 68

BLANGY

🕒 Marche adaptée le jeudi
De 10h à 11h30
☎ 06 58 61 77 38

🕒 Le 1^{er} et 3^{ème} samedi du mois.
Départ du camping ou du musée du verre (selon la saison)
☎ 07 67 03 16 38

CAMPNEUSEVILLE

🕒 Le 3^{ème} dimanches du mois
Départ en face de l'ancien café
☎ 02 35 93 77 07

CAULE-SAINTE-BEUVE

🕒 Sur rendez-vous
☎ 06 30 69 20 85

FOUCARMONT

🕒 Le lundi : 13h45 ou 14h45
Départ Place des Cateliers
☎ 07 63 33 36 81 / 06 27 47 34 81

HODENG-AU-BOSC

🕒 Certains dimanches
☎ 07 50 30 87 56 / 06 02 60 54 55

ILLOIS

🕒 Le lundi tous les 15 jours
☎ 02 35 93 66 18

MAISNIÈRES

🕒 Tous les 1^{ers} et 3^{èmes} dimanches
☎ 06 60 40 39 56

MORIENNE

🕒 Le 2^{ème} et 4^{ème} jeudi du mois
☎ 02 35 94 47 51



**Vous êtes une association ?
Vous organisez des départs
réguliers de randonnées ?
Merci de nous transmettre vos
coordonnées et vos dates !**
☎ 02 35 17 43 50
☎ 02 35 17 61 09

RANDONNÉES EN VALLÉES DE LA BRESLE ET DE L'YÈRES

LES CIRCUITS DE RANDONNÉE

Le territoire Aumale - Blangy-sur-Bresle est riche en parcours de randonnées. Sur le secteur de Blangy-sur-Bresle, il y en a 16. Ils sont situés principalement en forêt d'Eu.

Sur le secteur d'Aumale, 4 parcours ont été inscrits au PDES (Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires) en juillet 2024 :

- Bois des Puits - Criquiers
- La chouette - Haudricourt
- Edruchon - Vieux-Rouen-sur-Bresle
- Le Marquet - Saint-Martin-au-Bosc

Audrey, agent d'accueil à l'Office de Tourisme a pour mission la mise en avant des parcours de randonnées. Depuis quelques années, elle œuvre au balisage et à l'inscription de nouveaux circuits de randonnées.

Vous pourrez ainsi parcourir plus de 178 km de sentiers balisés et découvrir les plus beaux panoramas des vallées de la Bresle et de l'Yères.



BALADE BRANCHÉE

Avec ses contenus variés - textes, audios, jeux, vidéos, l'application Balade Branchée permet de profiter de la balade tout en l'enrichissant.

Une vibration du smartphone ou encore le déclenchement d'une bande son lors du passage à proximité d'un point d'intérêt permet au promeneur de découvrir des richesses et des anecdotes insoupçonnées ! Pour vivre pleinement l'expérience, pensez à télécharger votre parcours avant de débuter la balade !

Une façon ludique de découvrir le patrimoine naturel et les vestiges qu'il abrite.



Le but :

Proposer des balades connectées aux visiteurs en créant un parcours sur mesure. Le projet va être développé sur la commune du Caule-Sainte-Beuve et plus particulièrement sur le circuit du Mont Robert afin de rendre hommage à M GRACIA.

Auteur, agent ONF ayant œuvré tout au long de sa carrière sur la valorisation de la forêt d'Eu, il est aussi le créateur de bon nombre de sentiers de randonnée.

D'autres parcours sont disponibles sur l'application, ne tardez plus, téléchargez-la dès maintenant sur Google Play et App Store.



CARTES DE PÊCHE

Les mordus de l'hameçon peuvent acheter leur carte de pêche et l'option « migrateur » : le pêcheur souhaitant pêcher le saumon ou la truite de mer doit se munir de sa carte de pêche, de son autorisation « migrateur » et d'une enveloppe 1^{er} assortiment.

Vous pouvez également vous munir de l'option "réservoir carnassier".

Les cartes de pêche sont en vente toute l'année dans les 2 bureaux d'accueil. Vous pouvez également les acheter auprès de la Fédération de pêche de Seine-Maritime, ou tout simplement en ligne :

www.cartedepêche.fr

Nouveau cette année !

L'office de tourisme communautaire est désormais dépositaire pour les 3 secteurs de pêche suivants :

- AAPPMA d'Aumale
- AAPPMA La Gaule Blangeoise
- AAPPME La Gaule Nesloise

Depuis l'été 2023, touristes, pêcheurs et/ou visiteurs ont la possibilité de régler leur achat en carte bancaire.



ANIMATIONS : RÉTROSPECTIVES 2024

"1944 DE L'YÈRES À LA BRESLE" À RIEUX LES 14 - 15 ET 16 JUIN 2024

Il y a 80 ans en 1944...

Cette année fut l'occasion exceptionnelle de commémorer les 80 ans de la Bataille de Normandie, de la tragédie de l'offensive V1 et de la Libération avec l'évènement « 1944, de l'Yères à la Bresle » les 14, 15 et 16 juin dernier à Rieux.

Durant trois jours, plus de 200 tonnes d'acier de véhicules d'époque, blindés, légers et hippomobiles des belligérants s'étant affrontés sur notre territoire il y a 80 ans, évoluèrent notamment durant les représentations de batailles reconstituant l'arrivée des libérateurs face à l'occupant retranché.

Effets pyrotechniques avec explosions et détonations garantis par des professionnels de la reconstitution historique de la seconde guerre mondiale.



Le vendredi après-midi fut consacré aux élèves des écoles du territoire ayant répondu à l'invitation de la Communauté de Communes qui assurait la prise en charge des transports. A leur arrivée, chaque élève reçu un livret et un crayon à papier offert par l'office de tourisme communautaire.



Le livret, conçu par les agents d'accueil touristique permet d'attirer l'attention des élèves sur le contexte historique de 1944 avec en support une exposition sur la 1^{ère} Division Blindée Polonaise réalisée par un descendant de l'un de ces combattants polonais.



Un week-end de fête également avec les bals de la Libération qui ont animés les deux soirées et qui s'est conclu dimanche par une messe et une cérémonie d'hommage aux combattants en présence des autorités et de portes drapeaux venus de tout le département devant le Monument aux Morts du village.



Un évènement commémoratif et festif qui n'aurait pu être réalisé sans nos partenaires et sponsors et qui s'est sagement orchestré grâce à la motivation des agents communautaires impliqués, des reconstituteurs expérimentés et sympathiques mais aussi grâce aux maires du territoire et des membres de leurs comités de fêtes qui se sont investis durant ces trois jours de réussite. Encore merci à eux !

Merci à tous nos partenaires !



RETOUR EN IMAGES - 2024



NEW! Nouveau bureau d'accueil à Blangy-sur-Bresle



Un office proche de son réseau départemental et régional



Inscription au PDESI de 4 nouveaux parcours de randonnée



On vous accueille sur les bourses d'échanges 76 et 80



Accueil à Eu "Aventurez-vous"



Un nouveau panneau RIS à Foucarmont



Des groupes accueillis sur les bases V1 tout au long de l'année



Journées Européennes du Patrimoine
Visites guidées encadrées par M. DELEFOSSE, Expert de l'arme V1

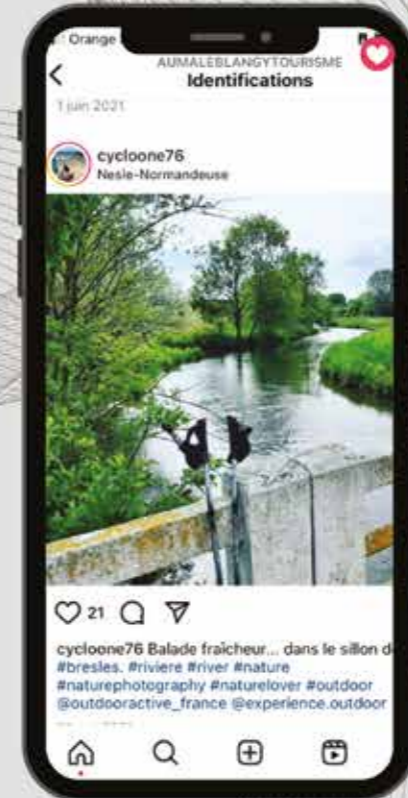
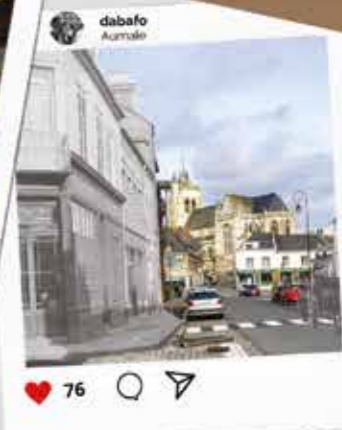


Opération forêt propre en forêt d'Eu

- i** 2 points d'accueil
- ▶ Aumale
 - ▶ Blangy

DU CÔTÉ DES RÉSEAUX SOCIAUX

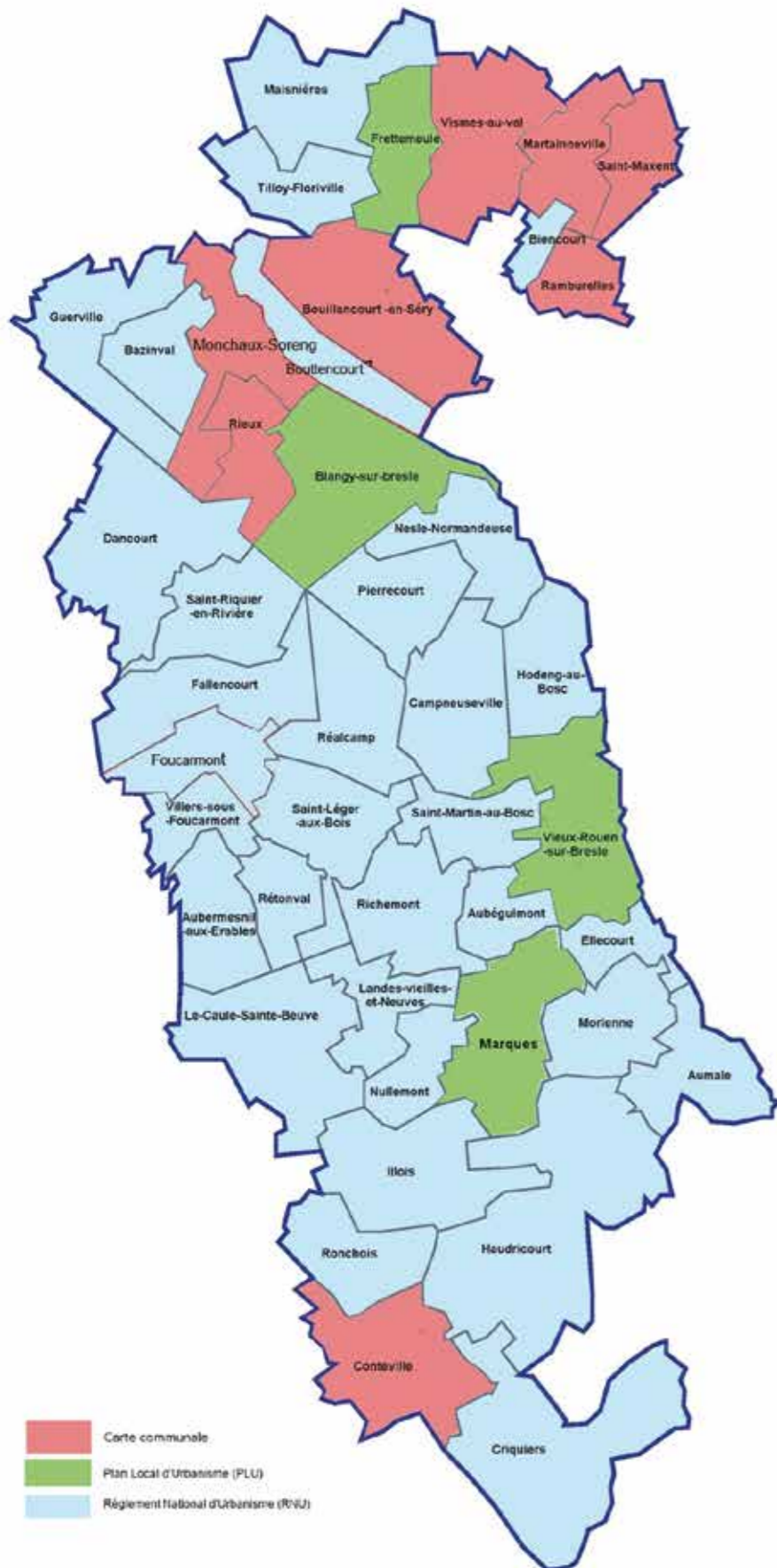
+ de 2 400 abonnés sur la pages Facebook



Merci à tous les abonnés de faire vivre notre territoire à travers vos beaux clichés !

LES DOCUMENTS D'URBANISME EN VIGUEUR SUR LE TERRITOIRE

Carte des documents d'urbanisme opposables sur le territoire de la Communauté de Communes



La Communauté de Communes Interrégionale Aumale / Blangy-sur-bresle est couverte par 12 documents d'urbanisme confondus (Plan Local d'Urbanisme et Carte communale).

Pour les communes soumises au Règlement National d'Urbanisme (en bleu sur la carte ci-contre), les demandes d'autorisations sont instruites par :

- le Bureau Instruction Urbanisme de la DDTM de Dieppe pour la Seine-Maritime (☎ 02 76 78 32 75)
- le bureau Instruction Urbanisme de la DDTM d'Abbeville pour la Somme (☎ 03 64 57 25 00)

Pour toutes les autres communes y compris AUMALE, BOUTTENCOURT ET FOUARMONT, les demandes seront directement instruites par le Service d'instruction urbanisme communautaire.

M. David BENOIT, instructeur, peut vous recevoir **sur rendez-vous** pris au : ☎ 02 35 17 50 50

En 2023, le service ADS communautaire a instruit 337 autorisations d'urbanisme toutes confondues (Permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme, permis d'aménager,...)

Mémo

Si votre commune est actuellement dotée d'un document d'urbanisme et que vous souhaitez connaître les possibilités de construction sur votre terrain, vous pouvez consulter ce document sur le site internet de la Communauté de Communes Interrégionale d'Aumale - Blangy-sur-Bresle.

📄 www.cc-aumale-blangy.fr



PLUi, PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL



Où en est notre PLUi ?

Le PLUi de la Communauté de Communes Interrégionale d'Aumale / Blangy-sur-bresle progresse et prend en compte au fur et à mesure de son avancement, les nouvelles lois (loi climat et résilience...) et les documents d'urbanisme qui lui sont supérieurs (SRADDET, Schéma de Cohérence Territoriale...) avec lesquels il doit être compatible.

Les élus ont débattu le **Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)** fin d'année 2021. Ce document détermine les grandes orientations d'aménagement du territoire pour les années à venir, à partir des enjeux identifiés au sein du diagnostic. Il expose le projet d'urbanisme et définit les orientations générales d'aménagement, d'urbanisme, d'habitat, de déplacement, d'équipement, de protection des espaces et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques.

La traduction réglementaire et le zonage qui découlent de ce PADD ont été présentés aux personnes publiques et associées (service de l'état, chambre d'agriculture, syndicat de bassins versants, région...) en décembre 2023, un arrêt du projet en assemblée communautaire aura lieu d'ici la fin d'année 2024. Une présentation de ce document a été faite à la population en réunion publique en mars 2024.

La suite de la démarche ?

Après l'arrêt du projet par les élus de la Communauté de Communes, le dossier sera transmis aux personnes publiques associées pour émettre un avis sur le dossier complet. Passé ce délai de consultation, le document sera soumis à enquête publique. Celle-ci permettra à la population de consulter le dossier et pourra ainsi présenter des observations favorables ou non au projet et de proposer des suggestions.

LA PAROLE EST A VOUS !

Nous vous rappelons qu'un registre de concertation est à votre disposition au siège de la Communauté de Communes Interrégionale Aumale - Blangy-sur-Bresle ainsi que dans chacune des 28 mairies engagées dans le PLUi, pour recueillir vos remarques et observations sur ce nouveau document d'urbanisme.

LES GRANDES ÉTAPES D'ÉLABORATION DU PLUi

2017



LE DIAGNOSTIC

Dresser un état des lieux du territoire pour identifier les enjeux de demain sur le territoire (habitat, économie, agriculture, équipements...)

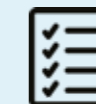
2019



LE PADD

Etablir un projet d'aménagement et de développement durable sur le territoire pour les 15 années à venir

2022/2024



LA TRADUCTION REGLEMENTAIRE

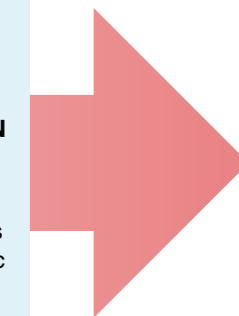
Fixer les règles constructibilité pour mettre en œuvre le projet d'aménagement

2025



L'APPROBATION

Une fois son élaboration terminée et après concertation avec la population, le projet est arrêté en conseil communautaire.



ACTIONS SCOLAIRES

TRANSPORT SCOLAIRE

La Communauté de Communes Interrégionale Aumale - Blangy-sur-Bresle participe à l'organisation du ramassage scolaire et au financement des titres de transports des collégiens.

Tous les élèves transportés doivent obligatoirement faire l'objet d'une inscription en ligne.

Inscriptions et horaires :

En ligne **UNIQUEMENT**, à l'adresse suivante :
<https://transport-scolaire.normandie.fr>

La Région favorise les inscriptions par internet pour simplifier les démarches des familles.

En cas de **défectuosité, d'obsolescence ou de perte** de la carte à puce, l'utilisateur est invité :

- A faire une demande de duplicata payant sur le site <https://transport-scolaire.normandie.fr>. Si la carte est reconnue défectueuse par le service instructeur, une nouvelle carte sera délivrée gratuitement.

- Ou à formuler une demande auprès du transporteur :

LES CARS L'OISEAU BLEU

📍 ZI Rue Ventôse
BP70212
80100 Abbeville
☎ 03 22 20 18 73
✉ abbeville@oiseau-bleu.fr



FINANCEMENT DES TITRES DE TRANSPORT

Pour l'année scolaire 2024-2025, la Communauté de Communes finance intégralement le coût des titres de transport des collégiens domiciliés et scolarisés sur le territoire communautaire. Le coût d'un titre de transport est de **130 €/élève/an**.

APPLICATION NOMAD

NE CHERCHEZ PLUS L'INFORMATION !

L'APPLICATION NOMAD CAR NORMANDIE de la Région Normandie vous accompagne au quotidien et vous informe de toute l'actualité du réseau routier et scolaire (conditions de circulation, offres promotionnelles, événements...).

Elle est GRATUITE, LIBRE ET 100% ANONYME pour protéger votre vie privée et celle de vos enfants : aucun compte à créer, aucune donnée personnelle à transmettre.

Vous ne recevrez que les informations des secteurs auxquels vous ou votre enfant êtes abonné.

ABONNEZ-VOUS DÈS MAINTENANT aux notifications du secteur de votre choix pour recevoir instantanément l'information diffusée par NOMAD Car.

Liste des arrêts :

AUBEGUIMONT

- Mairie / École
- Église
- Rue Principale
- Coquereaux

AUBERMESNIL-AUX-ERABLES

- École

AUMALE

- CES DUNANT / École
- Collège St Joseph
- Rivery

AUVILLIERS

- Église

BAZINVAL

- Monuments aux Morts

BLANGY-SUR-BRESLE

- Collège le Campigny

BOUTTENCOURT

- Ansennes École

CAMPNEUSEVILLE

- Le Puits
- Écoles
- Sain Foin
- Place

CAULE SAINTE-BEUVE (LE)

- Sainte Beuve Champs
- Salle des fêtes
- Ventes Mésangères

CONTEVILLE

- D82
- Mairie
- Défends St Nicolas
- Le Campdos

CRICHIERS

- Bois des Puits
- Mairie / École
- Le Vergenet
- Quartier l'Abbaye
- Les Anthieux
- Pierremont

DANCOURT

- Le Pont
- Hameau de Béthencourt
- Hameau le Goulay
- Les Hauts de Saint Rémy
- St Rémy Le Buisson

ELLECOURT

- Val à Leu
- Le Marescot
- Les communes
- Église

FALLEN COURT

- Route de Criel
- Puchervin

FOUCARMONT

- Place des Cateliers

GAILLEFONTAINE

- Place de la mairie

HAUDRICOURT

- La Bretagne
- Villers
- La Couture
- Le Ménivier
- Sous les Quesnes
- Beaufresne
- Église
- Roupied

HODENG-AU-BOSC

- Les Planchettes
- Centre
- Courval
- Guimerville

ILLOIS

- Centre équestre
- RN 29
- Château de Coupigny
- Église
- Garage

LANDES-VIEILLES-ET-NEUVES (LES)

- Les Vieilles Landes
- Rougemare
- Les Jeunes Landes
- Tortillard

MARQUES

- Blingemer
- Rondes épines
- Barques
- Église / École
- La Comté

MONCHAUX-SORENG

- Soreng Centre
- École
- Salle des Fêtes
- L'Épinoy

MORIENNE

- Coppegueule
- Église
- Bois de la Ville

NESLE-NORMANDEUSE

- Bourbel
- Gare
- Romesnil
- Place
- École

NESLETTE

- Rue de l'Église

NULLEMONT

- Centre
- Bernompré
- Lotissement
- Carrefour du Forestel

PROJET D'ANIMATIONS CULTURELLES

La Communauté de Communes Interrégionale Aumale - Blangy-sur-Bresle a approuvé, par délibérations du 15 décembre 2022 et du 20 février 2024, le projet d'animation territoriale proposé par l'École de Cirk CORPS ACCORD, basée à Roncherolles-en-Bray.

Cette dernière propose une initiation aux arts du cirque, avec malle pédagogique et intervenants qualifiés, chargés d'initier les différents groupes à la pratique des arts du cirque, au travers notamment de l'apprentissage des techniques de base inhérentes à cet art.

La pédagogie utilisée, à la fois simple et adaptée, permet aux participants de découvrir les arts du cirque sous forme ludique et attrayante.



POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE, CONTACTEZ :

LES CARS L'OISEAU BLEU

📍 ZI Rue Ventôse
BP 70212
80100 Abbeville
☎ 03 22 20 18 73
✉ abbeville@oiseau-bleu.fr

RÉGION NORMANDIE SITE DE ROUEN

📍 Service des Transports Publics Routiers
5, rue Robert Schuman
CS 21129
76174 Rouen cedex
☎ 02 22 55 00 10
✉ nomad-car@normandie.fr

PARTICIPATION À L'ACHAT DES FOURNITURES SCOLAIRES

La Communauté de Communes a décidé d'accorder encore cette année, une participation à l'achat des fournitures scolaires des collégiens et ainsi d'attribuer aux collèges d'Aumale et Blangy-sur-Bresle, **une participation de 25 € par élève** domicilié sur le territoire communautaire.

Cette participation de 25 euros sera attribuée, par l'intermédiaire des Mairies pour les enfants scolarisés aux collèges de Gamaches, Oisemont et Eu et également domiciliés sur le territoire communautaire.

La semaine du 22 au 26 juillet 2024, un projet d'animations autour du thème médiéval fut organisé avec le centre de loisirs de Foucarmont.

Toutes les catégories d'âge furent touchées, de la maternelle au collège.

Un spectacle final, avec représentations des enfants et des artistes sur une scène partagée, fut proposé le vendredi après-midi pour clôturer la semaine. Près de 100 personnes ont assisté à ce spectacle.

Ce projet est soutenu par le Département de la Seine-Maritime.

Action sociale d'intérêt communautaire

Suite à cette expérimentation, la Communauté de Communes a entrepris un projet d'animations culturelles destiné à l'ensemble des habitants du territoire, en partenariat avec la compagnie La Rayonnante.

L'école de cirque réunit un collectif d'artistes et effectue une tournée de spectacles. Cette tournée se déroule en trois étapes :

- un temps de résidence sous chapiteau d'une quinzaine de jours ;
- la diffusion de spectacles : tournée en vélo en immersion totale ;
- un temps de restitution final : synthèse des moments de rencontre.

La tournée s'organise autour :

- des lieux existants (salle, gymnase, bibliothèque...) ;
- en s'appuyant sur le calendrier festif des communes (fête des voisins, patronale, soirée...) ;
- en s'appuyant sur les associations et acteurs locaux (mairie, comité des fêtes, EHPAD, club de photo, école de musique...).

LA TOURNÉE 2024

Résidence 1 : Pierrecourt du 1^{er} au 6 juillet avec médiation pour les écoles et soirée ciné débat et spectacle

Résidence 2 : Richemont du 15 au 21 juillet avec médiation pour l'accueil de loisirs et soirée ciné débat et spectacle



- Étape 1 :** Bouttencourt, le 22 juillet pour la fête locale
- Étape 2 :** Hodeng-au-Bosc, le 25 juillet
- Étape 3 :** Richemont, le 26 juillet
- Étape 4 :** Pierrecourt, le 27 juillet
- Étape 5 :** Saint-Maxent, le 28 juillet
- Étape 6 :** Saint-Riquier-en-Rivière, le 3 août
- Étape 7 :** Ansenes, le 4 août
- Étape 8 :** Aumale, le 24 août
- Étape 9 et Arrivée :** Nesle-Normandeuse, le 1^{er} septembre

Un programme d'intervention imaginé en progression sur trois années (2024-2026) en termes de périmètre géographique (objectif de 10-15 communes touchées par an) et d'implication des différentes communes et partenaires de l'intercommunalité, ainsi qu'en termes de publics investis et sensibilisés.

SAISON 2025



Projet artistique ayant l'objectif d'encourager la diversité et les propositions culturelles au plus près des habitants avec une dimension participative (permettant de créer une dynamique culturelle sur le territoire).

Ce projet est soutenu par le Département de la Seine-Maritime et le Département de la Somme.



Action sociale d'intérêt communautaire

RELAIS PETITE ENFANCE

QU'EST-CE QU'UN RELAIS PETITE ENFANCE ? (RPE)

Un Relais Petite Enfance est un lieu d'information, d'écoute, de conseils et d'animation à disposition des futurs parents, des parents et des professionnels de l'accueil individuel (assistants maternels, gardes d'enfants à domicile) et candidats à l'agrément.

Ce projet est soutenu par la CAF de Seine Maritime, de la Somme et la MSA de Haute Normandie.



Le RPE a mis en place des permanences de rendez-vous dans plusieurs communes, avec les futurs-parents et parents, les assistants maternels et gardes à domicile concernés.

MISSIONS À DESTINATION DES FAMILLES

Informier sur l'ensemble des modes d'accueil
En référence au futur service public de la Petite Enfance

Valoriser l'offre de service de monenfant.fr et répondre aux demandes en ligne

Favoriser la mise en relation avec l'offre d'accueil

Accompagner les parents dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur

MISSIONS À DESTINATION DES PROFESSIONNELS

Informier sur le cadre d'exercice du métier d'assistant maternel

Informier et assister les assistants maternels dans le cadre de leurs démarches sur monenfant.fr

Proposer des temps d'échange et d'écoute et organiser des ateliers d'éveil

Accompagner le parcours en formation continue

Lutter contre la sous activité subie et promouvoir le métier d'assistant maternel

ACTIVITÉS DU 01/01/2024 AU 10/09/2024

ANIMATION COLLECTIVE :

- Nombre d'activités : 30
- Présence assistantes : 111
- Présences enfants : 235

TYPES DES ENTRETIENS :

- Téléphone : 53
- Courriels : 19
- Accueil physique : 10
- Autres : 17

ATELIERS :

- 17



Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter :
RELAIS PETITE ENFANCE
☎ 02 35 17 61 05

MAISONS DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRES

AUMALE



Coordonnées :

MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

📍 1, rue du Jeu de Paume
76390 AUMALE
☎ 02 49 49 28 09

Plusieurs professionnels de santé occupent les locaux :

- Cinq médecins généralistes
- Un cabinet d'infirmières
- Un espace laboratoire d'analyses
- Des permanences de professionnels de santé :
 - ▶ Phlébologue
 - ▶ Chirurgical orthopédique
 - ▶ Pédiatre
 - ▶ Diététicienne
 - ▶ Orthoptistes
 - ▶ Psychologue
 - ▶ Gastro-entérologue
 - ▶ Urologue

ÉCOLE PRIVÉE JEANNE D'ARC

22 bld des Fontaines • 73390 AUMALE
☎ 02 35 93 41 51
ecole-jdarc-aumale@wanadoo.fr



Établissement mixte, ouvert à tous.

- Accueil des enfants dès 2 ans jusqu'au CM2
- Possibilité d'internat à partir du CM1
- Horaires : de 8h50 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
- Garderie à partir de 7h30
- Etudes dirigées (du CP au CM2) jusqu'à 18h30
- Restauration scolaire
- Bibliothèque
- Classe découverte
- Maintien de la semaine à 4 jours



COLLÈGE SAINT-JOSEPH

20 rue Claude Damois • 73390 AUMALE
☎ 02 35 93 40 42
secretariat@stjoaumale.com
www.college-saint-joseph.com

Établissement familial, ouvert à tous.

- Cours en 6^e et 5^e un mercredi sur deux.
- Dispositif Ulis pour les troubles spécifiques du langage
- Internat filles et garçons à la semaine ou partiel (le lundi et jeudi).
- Etudes par les professeurs jusqu'à 18h15.
- Covoiturage organisé par les parents et le collège, transports car 76 et 60, taxis de Poix et Oisemont.
- Classe bilingue anglais - allemand
- Section sportive de football.

Action sociale d'intérêt communautaire

BLANGY-SUR-BRESLE



Coordonnées :

MAISON DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE

📍 16 C, Avenue de la Gare
76340 BLANGY-SUR-BRESLE
☎ 02 35 17 48 60

Cette maison de santé pluridisciplinaire communautaire, créée en 2018 dans le cadre d'un partenariat Europe, État, Conseils Régional et Départemental, est mise à la disposition d'une Association de professionnels de santé.

Elle dispose d'une superficie totale de **1 079 m²**, dont 193 m² réservés à la médecine du travail ADESTI, devenue masanté.pro.

Elle se compose de deux niveaux, répartis comme suit :

- Au rez-de-chaussée : six bureaux sont dédiés à la médecine générale, deux à la médecine spécialisée, une salle d'urgence, deux cabinets destinés aux soins infirmiers et cinq autres pour des professions de santé diverses, médicales et/ou paramédicales.
- À l'étage : deux espaces pour soins dentaires, un espace pour la médecine du travail et deux autres espaces pour d'autres activités médicales et/ou paramédicales.
- À ce jour, la maison de santé communautaire compte 4 médecins, dont l'un exerçant en parallèle une activité d'acupuncture, une sage-femme, 2 dentistes, 6 infirmières, une orthophoniste, une pédicure-podologue, une psychologue et une équipe de médecine du travail.

FOUCARMONT



Coordonnées :

MAISON DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE

📍 3 bis, rue Charles Desjonquères
76340 FOUCARMONT
☎ 02 35 94 13 30

AMBULANCES

📍 5, rue Charles Desjonquères
76340 FOUCARMONT
☎ 02 35 93 70 97

2 partenaires ont participé au financement de cette maison de santé pluridisciplinaire inaugurée en 2019 : l'Union Européenne (Fonds Européens FEADER) et l'État (DETR et FNADT).

Cette maison de santé pluridisciplinaire bénéficie d'une superficie totale de **860,5 m²**.

Y sont implantés : quatre bureaux dédiés à la médecine générale, une salle de télé-médecine, deux cabinets destinés aux soins infirmiers, un espace kinésithérapeutes, trois bureaux pour des professions de santé diverses, médicales et/ou paramédicales et un espace ambulances.

À ce jour, la maison de santé communautaire comprend : 5 médecins, 5 infirmières, une masseuse-kinésithérapeute, une pédicure-podologue, un ostéopathe, une hypnothérapeute, une sage-femme, l'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) et une société d'ambulances.

Fontaine
COUVERTURE - BARDAGE
ÉTANCHÉITÉ
NEUF & RÉNOVATION
2, Boulevard Victor Hugo - 76390 AUMALE
Tél. : 02 35 93 43 00 - societe-fontaine@orange.fr

Véneries Cristalleries
WALTERSPERGER
L'artisan verrier spécialiste des formats exceptionnels et flacons de grande qualité.
WALTERSPERGER 195 rue des Souffleurs de verre - BLANGY SUR BRESLE
Tel : +33 (0)2 35 93 50 68 | CONTACTEZ-NOUS : contact@waltersperger.fr
www.waltersperger.fr

Camping "Aux Cygnes d'Opale"
Ouvert du 1er Avril au 31 Octobre
SNACK BAR Le chihuahua
Zone de Loisirs
76340 BLANGY sur BRESLE
Tél. +33(0)2 35 94 55 65
www.auxcygnesdopale.fr | contact@auxcygnesdopale.fr

LETOUT
MENUISERIE - AGENCEMENT
CUISINE, DRESSING, PLACARD, ESCALIER,
PARQUET, LAMBRIS, PLACO, CRÉATION ...
letoutmenuiserie@gmail.com **06 13 34 53 51**
10 bis rue Mazette
80220 BOUILLANCOURT EN SÉRY

La petite Boutique
Artisan Fleuriste
Mardi au Samedi : 9h-12h et 14h-19h / Dimanche et jours fériés : 9h-12h30 / Ferme lundi
33 rue François Mitterrand - Blangy-sur-Bresle / 02 35 94 78 63

MIL'OCEAN
Chaussures & Accessoires
Homme / Femme / Enfant
7 rue aux Juifs
76390 AUMALE
☎ 09 81 48 88 11

A.U.B COUVERTURE
 Tel: 07/70/11/80/83
 Fix: 02/76/11/38/46
 Mraubert.artisan@gmail.com
 4 Rue de Potage Aubeguimont - 76390

- Couverture
- Charpente
- Zinguerie
- Maçonnerie/Enduit
- Panneaux solaires
- Traitement professionnel
- Gouttières aluminium

Garantie Décennale
 Devis Gratuit

SUPER U
 76340 BLANGY SUR BRESLE
 Rue des Marais - ☎ 02 35 93 44 70
 Horaires : Lundi au Samedi de 8h45 à 19h30
 Dimanche de 9h00 à 12h30

Commerçants autrement

DRIVE location Utraiteur

Menuiserie Dynamik
 Fenêtre | Porte | Volet | Portail
 Clôture | Store | Isolation int. & ext.

06 71 81 12 39 **GUILLAUME**

menuisieredynamik@gmail.com
 1 route de Blangy
 76260 LONGROY

A et P.A FRANÇOIS - M.AYRAL et C.LAOT
 au service de votre santé
MATÉRIEL MÉDICAL - ORTHOPÉDIE - OXYGÈNE
 Vente - Location - Livraison à domicile
 76340 - BLANGY SUR BRESLE

PHARMACIE NOTRE-DAME
 5 Place Notre-Dame - Tél. 02 35 93 51 09 - Fax 02 35 94 33 09
 agnes.francois@perso.alliadis.net

TANQUERAY & FILS
 SAISON au Capital de MOUET 17621.000

PEINTURE - VITRERIE - PAPIER PEINT - DÉCORS
 REVÊTEMENTS SOLS - ISOLATION
 ISOLATION EXTÉRIEURE
 MENUISERIE PVC-DOUBLE VITRAGE

76390 RICHEMONT
 Portable 06 80 68 06 20
 Tél. 02 35 39 59 77 - 02 35 94 86 45 Fax 02 35 94 85 76

CHRISTOPHE FLEURS
 HORTICULTURE
 FLEURISTE

18 rue de Challenge - CALLENGEVILLE
 ☎ 09 74 56 16 15
 6 rue de Halles - FOUCARMONT
 ☎ 02 35 94 71 81

Noz 'Elec
 Nozière Olivier Et
 Électricité Générale

INSTALLATIONS • RÉNOVATIONS • DÉPANNAGES
 ÉLECTRIQUES • DOMOTIQUE

06 89 21 11 29
 o.noziere@gmail.com
 www.connect-ton-projet.fr
 6 rue Y. Ternisien - Blangy-sur-Bresle

BARDAGE
COUVERTURE
ÉTANCHÉITÉ
ISOLATION PAR L'EXTÉRIEUR

Berthe Frères

☎ 02 35 94 79 24
 35 Grande Rue • BLANGY SUR BRESLE
 ☎ 02 32 97 34 82
 17 Grande Rue Fausse Porte • NEUFCHATEL EN BRAY

VISEO 02 32 97 47 00
 www.viseo-formation.fr

Votre partenaire formation

afao
 Métiers du terre
 Manutention - Logistique
 Prévention des risques - Sécurité
 Langues - Management

VISEO - ZI des marais - 76340 BLANGY-SUR-BRESLE
 conseil@viseo-formation.fr

GRUPE ÉDITIONS MUNICIPALES DE FRANCE
 Ce document est réalisé par l'éditeur des collectivités

Immeuble Le Giulia - 825 rue André Ampère - CS 10511 - 13593 AIX-EN-PROVENCE Cedex3
 Tél. : 04 42 97 50 30 - Mail : info@emf-editions.fr

emf-editions.fr

EIRL NOZIERE
 Plus de 10 ans d'expérience !

NOZIERE Wilfried
 Plâtrier, Plaquiste, Pose menuiserie, Isolation - Neuf et Rénovation

06 71 97 37 81 - eirl.noziere@gmail.com
 19 rue G^e de Gaulle - 80140 SAINT-MAXENT

Les 44 communes membres...

Populations légales 2021 (INSEE) entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2024

AUBÉGUIMONT (76390)

Maire : M. BAUDON Jacky

Population municipale 2024 : 182
 Population totale 2024 : 183

Horaires d'ouverture de la Mairie :
 ▶ Lundi de 17h30 à 18h30
 ▶ Jeudi de 10h à 11h30

Coordonnées :

📍 27, rue Centrale
 ☎ 02 32 97 12 08
 ✉ mairie-aubeguimont@outlook.com

🗑️ Ramassage des ordures ménagères : Jeudi



AUBERMESNIL-AUX-ÉRABLES (76340)

Maire : M. GALHAUT Nicolas

Population municipale 2024 : 199
 Population totale 2024 : 202

Horaires d'ouverture de la Mairie :
 ▶ Mardi de 18h à 19h
 ▶ Vendredi de 10h15 à 11h15

Coordonnées :

📍 8, rue de l'Église
 ☎ 02 35 94 85 50
 ✉ mairie.aubermesnilauxerables@wanadoo.fr

🗑️ Ramassage des ordures ménagères : Jeudi



Les 44 communes membres...

Populations légales 2021(INSEE) entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2024

AUMALE (76390)

Maire : Mme LUCOT AVRIL Virginie

Population municipale 2024 : 2039
Population totale 2024 : 2092

Horaires d'ouverture de la Mairie :

- ▶ Du mardi au vendredi de 9h à 12h15 et de 14h à 17h
- ▶ Samedi de 9h à 12h15

Permanences :

- Permanence du Maire
- ▶ Vendredi de 14h à 15h30

Coordonnées :

- 📍 6, rue de l'Hôtel de Ville – BP 35
- ☎ 02 35 93 40 50
- ✉ mairie@ville-aumale.fr
- 📱 Ville d'Aumale

Ramassage des ordures ménagères : Jeudi



BAZINVAL (76340)

Maire : M. HOUZELLE Daniel

Population municipale 2024 : 432
Population totale 2024 : 433

Horaires d'ouverture de la Mairie :

- ▶ Mardi et jeudi de 18h à 19h

Coordonnées :

- 📍 10, rue de Saulx
- ☎ 02 32 97 04 01
- ☎ 09 66 44 04 15
- ✉ bazinval2@orange.fr

Ramassage des ordures ménagères : Mardi



Les 44 communes membres...

Populations légales 2021(INSEE) entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2024

BIENCOURT (80140)

Maire : M. LOUBAT Gilles

Population municipale 2024 : 141
Population totale 2024 : 144

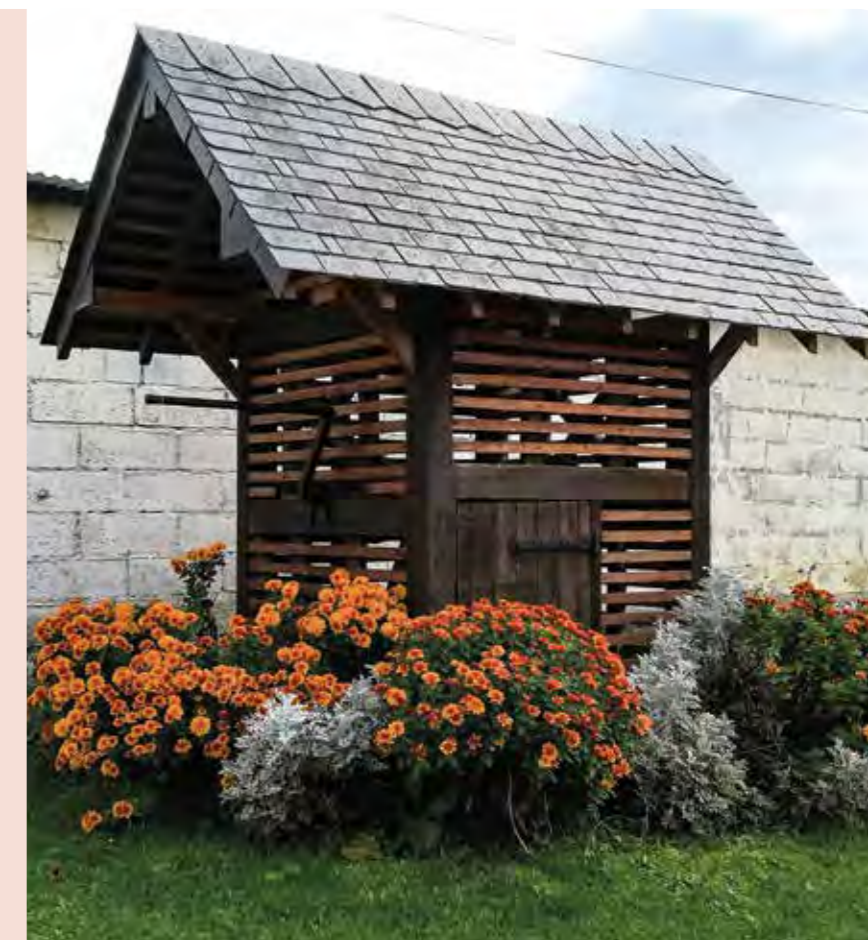
Horaires d'ouverture de la Mairie :

- ▶ Jeudi de 17h30 à 19h

Coordonnées :

- 📍 1, rue de l'école
- ☎ 03 22 28 54 42
- ✉ mairie.biencourt@orange.fr

Ramassage des ordures ménagères : Mercredi



BLANGY-SUR-BRESLE (76340)

Maire : M. ARNOUX Éric

Population municipale 2024 : 2862
Population totale 2024 : 2890

Horaires d'ouverture de la Mairie :

- ▶ Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

Coordonnées :

- 📍 Place Georges Durand – BP 63
- ☎ 02 35 93 50 05
- ✉ contact@blangysurbresle.fr
- 🌐 www.blangysurbresle.fr
- 📘 www.facebook.com/blangysurbresle

Ramassage des ordures ménagères : Lundi et jeudi



Les 44 communes membres...

Populations légales 2021(INSEE) entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2024

BOUILLANCOURT- EN-SÉRY (80220)

Maire : M. DUVAL Xavier

👤 **Population municipale 2024 : 535**
Population totale 2024 : 546

🕒 **Horaires d'ouverture de la Mairie :**

- ▶ Lundi de 9h à 12h
- ▶ Mardi de 14h à 18h
- ▶ Mercredi de 14h à 16h
- ▶ Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- ▶ Vendredi de 14h à 17h

📅 **Permanences :**

- Permanence des élus
- ▶ Mardi de 18h à 19h

Coordonnées :

- 📍 19, Grande Rue
- ☎ 03 22 26 12 98
- ✉ mairiedebouillancourtensery@wanadoo.fr
- 📘 www.facebook.com/Communes-de-Bouillancourt-en-Séry-et-ses-hameaux

🗑 **Ramassage des ordures ménagères : Mercredi**



CAMPNEUSEVILLE (76340)

Maire : M. OUTREBON Patrick

👤 **Population municipale 2024 : 454**
Population totale 2024 : 461

🕒 **Horaires d'ouverture de la Mairie :**

- ▶ Lundi et jeudi de 8h à 12h
- ▶ Mardi et vendredi de 13h30 à 18h

📅 **Permanences :**

- Permanence du Maire, des adjoints ou d'un conseiller municipal
- ▶ Sur rendez-vous : le samedi

Coordonnées :

- 📍 Route Neuve
- ☎ 02 35 93 77 21
- ✉ mairie@campneuseville.fr
- 📧 campneuseville.fr
- 📘 www.facebook.com/campneuseville

🗑 **Ramassage des ordures ménagères : Mercredi**



BOUTTENCOURT (80220)

Maire : M. BAYART André

👤 **Population municipale 2024 : 929**
Population totale 2024 : 942

🕒 **Horaires d'ouverture de la Mairie :**

- ▶ Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30
- ▶ Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

📅 **Permanences :**

- ▶ Sur rendez-vous

Coordonnées :

- 📍 9, avenue du Président Roosevelt
- ☎ 02 35 93 51 77
- ☎ 02 35 94 72 47
- ✉ mairie.bouttencourt@wanadoo.fr

🗑 **Ramassage des ordures ménagères : Mercredi**



CAULE-SAINTE- BEUVE (LE) (76390)

Maire : Mme BENOIT Chantal

👤 **Population municipale 2024 : 483**
Population totale 2024 : 486

🕒 **Horaires d'ouverture de la Mairie :**

- ▶ Lundi, Mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

Coordonnées :

- 📍 10, route Abbé Delforges
- ☎ 02 35 93 65 06
- ✉ commune-caule-ste-beuve@wanadoo.fr
- 📧 www.lecaulesaintebeuve.fr
- 📘 le Caule-Sainte-Beuve

🗑 **Ramassage des ordures ménagères : Jeudi**



Les 44 communes membres...

Populations légales 2021 (INSEE) entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2024

CONTEVILLE (76390)

Maire : M. COURTOIS Jean-Pierre

👤 Population municipale 2024 : 500
Population totale 2024 : 503

🕒 **Horaires d'ouverture de la Mairie :**

- ▶ Lundi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h

📅 **Permanences :**

- ▶ Lundi et jeudi 16h à 18h

Coordonnées :

- 📍 194, route de Flamets-Frétils
- ☎ 02 35 93 67 03
- ✉ mairie.conteville.76@wanadoo.fr

🗑 **Ramassage des ordures ménagères : Vendredi**



Les 44 communes membres...

Populations légales 2021 (INSEE) entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2024

DANCOURT (76340)

Maire : M. MOREL Jean-Luc

👤 Population municipale 2024 : 233
Population totale 2024 : 235

🕒 **Horaires d'ouverture de la Mairie :**

- ▶ Lundi de 8h à 12h et de 14h à 19h
- ▶ Jeudi de 14h à 19h
- ▶ Ouvert au public :
Lundi et Jeudi de 17h à 19h

Coordonnées :

- 📍 1, Place Georges Houssaye
- ☎ 02 35 93 78 21
- ✉ mairie-sg.dancourt@wanadoo.fr

🗑 **Ramassage des ordures ménagères : Mardi**



CRICQUIERS (76390)

Maire : M. MICHEL David

👤 Population municipale 2024 : 711
Population totale 2024 : 721

🕒 **Horaires d'ouverture de la Mairie :**

- ▶ Lundi de 9h à 12h
- ▶ Jeudi de 14h à 18h

Coordonnées :

- 📍 71, rue Principale
- ☎ 02 35 93 67 88
- ✉ mairie.criquieters@orange.fr

🗑 **Ramassage des ordures ménagères : Vendredi**



ELLECOURT (76390)

Maire : M. CHAIDRON Gérard

👤 Population municipale 2024 : 154
Population totale 2024 : 158

🕒 **Horaires d'ouverture de la Mairie :**

- ▶ Mercredi et vendredi de 9h à 12h
- ▶ Mercredi de 14h30 à 18h30

📅 **Permanences :**

- Permanences du Maire
- ▶ Mercredi de 17h30 à 18h30
- ▶ Vendredi de 11h à 12h

Coordonnées :

- 📍 2, rue du Boitel
- ☎ 02 35 93 29 33
- ✉ mairie-ellecourt@orange.fr

🗑 **Ramassage des ordures ménagères : Jeudi**



FALLENCOURT (76340)

Maire : M. DELOBEL Jean-Pierre

👤 Population municipale 2024 : 183
Population totale 2024 : 185

🕒 **Horaires d'ouverture de la Mairie :**
▶ Lundi et jeudi de 16h à 18h

Coordonnées :

📍 Rue de la Mairie
☎ 02 35 93 71 32
✉ mairie.fallencourt@orange.fr

🗑 **Ramassage des ordures
ménagères : Jeudi**



FRETTEMEULE (80220)

Maire : M. BRAILLY Jean-Claude

👤 Population municipale 2024 : 296
Population totale 2024 : 303

🕒 **Horaires d'ouverture de la Mairie :**
▶ Mardi de 14h30 à 18h
▶ Jeudi de 9h30 à 12h

📅 **Permanences :**
Permanence du Maire
▶ Mardi de 17h à 18h
Permanence des adjoints
▶ Jeudi de 17h30 à 18h30

Coordonnées :

📍 1, rue Fretteville - Maigneville
☎ 03 22 30 04 79
✉ mairie.fretteville@orange.fr

🗑 **Ramassage des ordures
ménagères : Mercredi**



FOUCARMONT (76340)

Maire : M. VALLÉE Dominique

👤 Population municipale 2024 : 792
Population totale 2024 : 798

🕒 **Horaires d'ouverture de la Mairie :**
▶ Lundi et Mardi de 10h à 12h30
et de 15h à 17h
▶ Mercredi de 10h à 12h
et de 15h à 17h
▶ Jeudi de 10h à 12h et de 15h à 18h
▶ Vendredi de 10h à 12h
et de 15h à 16h30

Coordonnées :

📍 20, Place des Cateliers
☎ 02 35 93 70 36
✉ comunede-foucarmont@wanadoo.fr

🗑 **Ramassage des ordures
ménagères : Mardi et vendredi**



GUERVILLE (76340)

Maire : M. LANNEL Étienne

👤 Population municipale 2024 : 473
Population totale 2024 : 477

🕒 **Horaires d'ouverture de la Mairie :**
▶ Mardi de 18h à 19h
▶ Vendredi de 9h à 12h

Coordonnées :

📍 7, rue des Alliés
☎ 02 32 97 04 11
✉ mairie.de.guerville.76@orange.fr
🌐 www.guerville76.fr

🗑 **Ramassage des ordures
ménagères : Mardi**



HAUDRICOURT (76390)

Maire : Mme BOUTIN Véronique

👤 Population municipale 2024 : 440
Population totale 2024 : 449

🕒 **Horaires d'ouverture de la Mairie :**

- ▶ Lundi et jeudi de 16h45 à 19h30
- ▶ Mardi de 14h à 18h30
- ▶ Mercredi de 8h à 12h30
et de 13h30 à 17h
- ▶ Vendredi de 8h à 12h30
et de 14h à 18h30

📅 **Permanences :**

- Permanences d'un élu
- ▶ Lundi de 17h à 19h30
- ▶ Vendredi de 17h à 18h30

Coordonnées :

- 📍 14, rue de l'Église
- ☎ 02 35 93 46 08
- ✉ mairie.haudricourt@wanadoo.fr

🗑 **Ramassage des ordures
ménagères : Vendredi**



ILLOIS (76390)

Maire : M. HAUDIQUERT Bernard

👤 Population municipale 2024 : 401
Population totale 2024 : 406

🕒 **Horaires d'ouverture de la Mairie :**

- ▶ Lundi de 8h30 à 17h
- ▶ Mardi de 8h30 à 12h30,
- ▶ Jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 19h

📅 **Permanences :**

- ▶ Lundi de 9h à 12h
- ▶ Jeudi de 17h30 à 19h

Coordonnées :

- 📍 15, rue de l'Église
- ☎ 02 35 93 66 18
- ✉ mairie.illois@wanadoo.fr
- Commune sur Panneau Pocket

🗑 **Ramassage des ordures
ménagères : Vendredi**



HODENG-AU-BOSC (76340)

Maire : M. SANTERRE Claude

👤 Population municipale 2024 : 572
Population totale 2024 : 581

🕒 **Horaires d'ouverture de la Mairie :**

- ▶ Lundi et jeudi de 13h30 à 18h
- ▶ Mardi et vendredi de 9h à 12h

Coordonnées :

- 📍 8, rue de l'Église
- ☎ 02 35 93 45 48
- ✉ hodeng-au-bosc@wanadoo.fr

🗑 **Ramassage des ordures
ménagères : Mercredi**



LANDES-VIEILLES-ET- NEUVES (LES) (76390)

Maire : Mme MOREAU Christine

👤 Population municipale 2024 : 127
Population totale 2024 : 134

🕒 **Horaires d'ouverture de la Mairie :**

- ▶ Mardi de 14h30 à 19h30
- ▶ Vendredi de 14h30 à 18h30

📅 **Permanences :**

- ▶ Mardi de 18h30 à 19h30
- ▶ Vendredi de 17h30 à 18h30

Coordonnées :

- 📍 17 bis, rue de la Mairie
- ☎ 02 35 93 34 78
- ✉ mairie.landes.76390@gmail.com

🗑 **Ramassage des ordures
ménagères : Jeudi**



MAISNIÈRES (80220)

Maire : M. THIEBAULT Bernard

👤 Population municipale 2024 : 495
Population totale 2024 : 502

🕒 **Horaires d'ouverture de la Mairie :**

- ▶ Lundi et jeudi de 16h à 18h
- ▶ Mardi de 11h à 12h

📅 **Permanences :**

- ▶ Lundi de 17h à 18h
- ▶ Jeudi de 18h à 19h

Coordonnées :

📍 9, Grande rue
☎ 03 22 26 13 33
✉ mairie.maisnieres@wanadoo.fr

🗑 **Ramassage des ordures ménagères : Mardi**



MARQUES (76390)

Maire : M. DENISE Régis

👤 Population municipale 2024 : 234
Population totale 2024 : 235

🕒 **Horaires d'ouverture de la Mairie :**

- ▶ Mardi et jeudi de 17h30 à 18h30

Coordonnées :

📍 269, route principale
☎ 02 35 93 46 68
✉ comunedemarques@nordnet.fr
🌐 www.marques76.fr

🗑 **Ramassage des ordures ménagères : Jeudi**



MARTAINNEVILLE (80140)

Maire : M. NANTOIS Jean-Jacques

👤 Population municipale 2024 : 433
Population totale 2024 : 436

🕒 **Horaires d'ouverture de la Mairie :**

- ▶ Mardi et vendredi de 16h à 18h

Coordonnées :

📍 3, rue de Vismes
☎ 03 22 28 58 22
✉ mairie.martainneville@wanadoo.fr

🗑 **Ramassage des ordures ménagères : Mardi**



MONCHAUX-SORENG (76340)

Maire : M. QUENOT Jean-Claude

👤 Population municipale 2024 : 616
Population totale 2024 : 626

🕒 **Horaires d'ouverture de la Mairie :**

- ▶ Mardi et vendredi de 17h à 19h
- ▶ Mercredi de 10h30 à 12h

Coordonnées :

📍 4 bis, Rue Marcel Porquier
☎ 02 35 93 92 96
☎ 02 35 93 91 31
✉ **Secrétariat :**
monchaux-soreng@wanadoo.fr
✉ **Communication/Animation :**
monchaux.communication@orange.fr
📘 commune.monchauxsorenglepinoy

🗑 **Ramassage des ordures ménagères : Mardi**



Les 44 communes membres...

Populations légales 2021 (INSEE) entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2024

MORIENNE (76390)

Maire : M. BECQUET Jean-Claude

👤 Population municipale 2024 : 187
Population totale 2024 : 212

🕒 **Horaires d'ouverture de la Mairie :**
▶ Lundi de 17h à 18h
▶ Vendredi de 17h à 18h

Coordonnées :

📍 3, Place de la Mairie
☎ 02 35 93 60 40
✉ commune-de-morienne@orange.fr

🗑 **Ramassage des ordures ménagères : Jeudi**



Les 44 communes membres...

Populations légales 2021 (INSEE) entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2024

NULLEMONT (76390)

Maire : M. MILON Joël

👤 Population municipale 2024 : 144
Population totale 2024 : 146

🕒 **Horaires d'ouverture de la Mairie :**
▶ Jeudi de 17h à 19h

Coordonnées :

📍 31, route de l'Église
☎ 02 35 93 66 55
✉ mairiedenullemont@wanadoo.fr
➔ **Urbanisme :**
nullemont.urbanisme@gmail.fr

🗑 **Ramassage des ordures ménagères : Jeudi**



NESLE-NORMANDEUSE (76340)

Maire : Mme CREPT Agnès

👤 Population municipale 2024 : 494
Population totale 2024 : 502

🕒 **Horaires d'ouverture de la Mairie :**
▶ Mardi et vendredi de 8h30 à 12h30
▶ Mardi et jeudi de 13h à 18h

Coordonnées :

📍 Place de la Mairie
☎ 02 35 93 55 13
✉ maire@nesle-normandeuse.fr

🗑 **Ramassage des ordures ménagères : Lundi**



PIERRECOURT (76340)

Maire : M. MOREL Jean-Paul

👤 Population municipale 2024 : 478
Population totale 2024 : 482

🕒 **Horaires d'ouverture de la Mairie :**
▶ Du lundi au jeudi de 10h30 à 12h30
▶ Lundi et Mardi de 13h30 à 15h

📅 **Permanences :**

Permanence du Maire
▶ Mercredi de 17h à 18h
▶ Ou sur rendez vous
Permanence des adjoints
▶ Lundi de 17h à 18h

Coordonnées :

📍 8, rue de la Mairie
☎ 09 79 58 94 85
✉ mairie.pierrecourt@orange.fr

🗑 **Ramassage des ordures ménagères : Lundi**



Les 44 communes membres...

Populations légales 2021 (INSEE) entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2024

RAMBURELLES (80140)

Maire : M. BACOUEL Jack

👤 Population municipale 2024 : 268
Population totale 2024 : 275

🕒 **Horaires d'ouverture de la Mairie :**
▶ Vendredi de 14h à 15h

Coordonnées :

📍 58, rue du Four
☎ 09 70 02 34 66
✉ mairie.ramburelles@laposte.net
🌐 www.facebook.com/profile.php?id=100069311768091

🗑 **Ramassage des ordures ménagères : Mercredi**



Les 44 communes membres...

Populations légales 2021 (INSEE) entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2024

RÉTONVAL (76340)

Maire : Mme COVIN Delphine

👤 Population municipale 2024 : 177
Population totale 2024 : 179

🕒 **Horaires d'ouverture de la Mairie :**
▶ Mardi de 10h à 11h30
▶ Vendredi de 18h à 19h

Coordonnées :

📍 2, rue de la Ventilette
☎ 02 35 93 76 10
✉ retonval-mairie2@wanadoo.fr

🗑 **Ramassage des ordures ménagères : Jeudi**



RÉALCAMP (76340)

Maire : M. BLONDIN Thierry

👤 Population municipale 2024 : 595
Population totale 2024 : 604

🕒 **Horaires d'ouverture de la Mairie :**
▶ Mardi et jeudi de 15h à 19h
▶ Mercredi et samedi de 10h à 12h

Permanences :

Permanence du Maire
▶ Samedi de 11h à 12h
▶ Et sur rendez-vous

Coordonnées :

📍 10, rue de l'Église
☎ 02 35 93 75 23
✉ de-realcamp.commune@wanadoo.fr

🗑 **Ramassage des ordures ménagères : Jeudi**



RICHEMONT (76390)

Maire : Mme PAUL Marylène

👤 Population municipale 2024 : 440
Population totale 2024 : 449

🕒 **Horaires d'ouverture de la Mairie :**
▶ Mardi de 9h à 10h et de 17h à 19h
▶ Jeudi de 18h à 19h

Permanences :

Permanence des adjoints
▶ Mardi et jeudi de 18h à 19h

Coordonnées :

📍 39, rue Centrale
☎ 02 35 93 73 17
✉ richemont.mairie76@wanadoo.fr
🌐 Richemont notre village

🗑 **Ramassage des ordures ménagères : Jeudi**



Les 44 communes membres...

Populations légales 2021 (INSEE) entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2024

RIEUX (76340)

Maire : M. ROUSSEL Christian

👤 Population municipale 2024 : 603
Population totale 2024 : 615

🕒 **Horaires d'ouverture de la Mairie :**

- ▶ Lundi et vendredi de 14h à 19h
- ▶ Jeudi de 9h30 à 12h30

📅 **Permanences :**

- Permanences élus
- ▶ Lundi et vendredi de 17h à 19h
- ▶ Mardi de 17h30 à 18h30
- ▶ Mercredi de 9h30 à 10h45

Coordonnées :

- 📍 24, rue de Dieppe
- ☎ 02 35 93 56 07
- ✉ mairie-sg.rieux@wanadoo.fr

🗑 **Ramassage des ordures ménagères : Mardi**



RONCHOIS (76390)

Maire : M. PAYEN Jean-François

👤 Population municipale 2024 : 185
Population totale 2024 : 191

🕒 **Horaires d'ouverture de la Mairie :**

- ▶ Mardi de 13h30 à 19h
- ▶ Vendredi de 9h à 12h

📅 **Permanences :**

- ▶ Mardi de 18h à 19h

Coordonnées :

- 📍 24, rue des Cerisiers
- ☎ 02 35 93 65 74
- ✉ mairie-sg.ronchois@wanadoo.fr

🗑 **Ramassage des ordures ménagères : Vendredi**



Les 44 communes membres...

Populations légales 2021 (INSEE) entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2024

SAINT-LÉGER-AUX-BOIS (76340)

Maire :

👤 Population municipale 2024 : 485
Population totale 2024 : 495

🕒 **Horaires d'ouverture de la Mairie :**

- ▶ Mardi de 10h à 12h
et de 17h30 à 19h30
- ▶ Vendredi de 17h30 à 19h30

Coordonnées :

- 📍 8, rue du Bourg
- ☎ 02 35 93 76 07
- ✉ mairie.stlegerauxbois@gmail.com

🗑 **Ramassage des ordures ménagères : Vendredi**



SAINT-MARTIN-AU-BOSC (76340)

Maire : M. ELDERT Jérémy

👤 Population municipale 2024 : 269
Population totale 2024 : 275

🕒 **Horaires d'ouverture de la Mairie :**

- ▶ Mardi et vendredi de 17h à 18h

Coordonnées :

- 📍 22, rue Principale
- ☎ 02 35 93 45 40
- ✉ mairie.saint.martin.au.bosc@orange.fr
- 📍 vivons ensemble à saint martin au bosc

🗑 **Ramassage des ordures ménagères : Jeudi**



SAINT-MAXENT (80140)

Maire : M. LENEVEU Bernard

👤 **Population municipale 2024 : 393**
Population totale 2024 : 399

🕒 **Horaires d'ouverture de la Mairie :**
▶ Lundi de 9h à 11h45 et de 14h à 18h
▶ Mercredi de 11h à 15h
▶ Vendredi de 9h à 11h45
et de 14h à 19h

📅 **Permanences :**
Permanence du Maire
▶ Lundi de 17h à 18h
▶ Mercredi de 14h à 15h
▶ Vendredi de 18h à 19h

Coordonnées :

📍 8, rue de la Mairie
☎ 03 22 28 50 67
✉ mairie.saint-maxent@orange.fr

🗑 **Ramassage des ordures
ménagères : Mardi**



TILLOY-FLORVILLE (80220)

Maire : . DUPONT Denis

👤 **Population municipale 2024 : 364**
Population totale 2024 : 373

🕒 **Horaires d'ouverture de la Mairie :**
▶ Mardi de 16h à 18h30

📅 **Permanences :**
Permanence du Maire
▶ Mardi de 18h à 19h

Permanences des Adjointes
▶ Vendredi de 18h à 19h30

Coordonnées :

📍 34, rue des Tilleuls
☎ 03 22 26 17 57
✉ mairie.tilloyflorville@orange.fr

🗑 **Ramassage des ordures
ménagères : Mardi**



SAINT-RIQUIER-EN-RIVIÈRE (76340)

Maire : M. JULIEN Ludovic

👤 **Population municipale 2024 : 149**
Population totale 2024 : 150

🕒 **Horaires d'ouverture de la Mairie :**
▶ Mercredi et jeudi de 14h à 19h

📅 **Permanences :**
▶ Mercredi et vendredi de 18h à 19h

Coordonnées :

📍 22, route de Criel
☎ 02 35 93 78 08
✉ st-riquier-en-riviere@wanadoo.fr

🗑 **Ramassage des ordures
ménagères : Jeudi**



VIEUX-ROUEN-SUR-BRESLE (76390)

Maire : M. BORGEO Bruno

👤 **Population municipale 2024 : 573**
Population totale 2024 : 579

🕒 **Horaires d'ouverture de la Mairie :**
▶ Lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
et de 14h à 17h

📅 **Permanences :**
Permanence du Maire
▶ De 11h30 à 12h30

Coordonnées :

📍 3, Place de la Mairie
☎ 02 35 93 45 19
✉ mairie-de-vieux-rouen-sur-bresle@wanadoo.fr

🗑 **Ramassage des ordures
ménagères : Jeudi**



Les 44 communes membres...

Populations légales 2021 (INSEE) entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2024

VILLERS-SOUS-FOUCARMONT (76340)

Maire : M. SANNIER Jean-Christophe

👤 Population municipale 2024 : 185
Population totale 2024 : 188

🕒 **Horaires d'ouverture de la Mairie :**

- ▶ Lundi, mardi de 9h à 12h
- ▶ Mercredi de 9h à 11h
- ▶ Jeudi de 13h à 15h

Coordonnées :

📍 2, rue des Tilleuls
☎ 02 35 93 61 71
✉ mairie.villers-sous-foucarmont@wanadoo.fr

🗑 **Ramassage des ordures ménagères : Jeudi**



VISMES-AU-VAL (80140)

Maire : M. PLÉ Nicolas

👤 Population municipale 2024 : 476
Population totale 2024 : 487

🕒 **Horaires d'ouverture de la Mairie :**

- ▶ Lundi de 8h30 à 12h30 et de 15h à 20h
- ▶ Mardi de 8h30 à 12h30
- ▶ Jeudi de 14h à 19h
- ▶ Vendredi de 8h30 à 12h30

Coordonnées :

📍 1, rue du Moulin
☎ 03 22 28 52 15
✉ mairie.vismes@orange.fr

🗑 **Ramassage des ordures ménagères : Mardi**



PORTAGE DE REPAS À DOMICILE



ENTREPRISE SOUS AGRÈMENT 492 105 135 00015

POUR PERSONNE INDÉPENDANTE

DEPUIS PLUS DE
10 ANS
À VOTRE SERVICE

ENT. CUISSETTE

REPAS LIVRÉS TOUTE L'ANNÉE
ACTIVITÉS DE SERVICE À LA PERSONNE À DOMICILE

SANS SUPPLÉMENT **SANS FRAIS DE DOSSIER**

PAIN FRAIS
DU BOULANGER

SURPLUS DE POTAGE **OFFERT**

SI
services à
la personne

6 avenue de la Falaise • MESNIL VAL
www.entreprise-cuissette.fr

Art : D 7231-1 ouvrant droit à réduction ou crédit d'impôt.

cuissette.andre@orange.fr

06 79 02 81 31



VOTRE SATISFACTION EST NOTRE PRIORITÉ

FITECO

Expertise comptable
Conseil Audit
Commissariat
aux comptes

02 76 50 02 13

20 Avenue de la Gare
76340 BLANGY SUR BRESLE

ÉLECTRICITÉ CARPENTIER

NEUF - RÉNOVATION ET DÉPANNAGE



06 42 96 01 13

carpentier.electricite76@gmail.com
76340 FALLENCOURT

PINOLI S.A.S MAÇONNERIE GÉNÉRALE

À votre service depuis 1959

- **MAÇONNERIE**
Gros-œuvre
- **CARRELAGE**
Faïence

**NEUF et
RÉNOVATION**



Route Nationale - **FOURCAMONT**

Retrouvez-nous sur 

02 35 93 70 74




OPTIQUE DE LA BRESLE

Christina Percheron, opticienne diplômée
et son équipe vous accueillent
du lundi au samedi

GUESS  **LACOSTE** **LANCEL** **CONVERSE**
SPIDY **LONGCHAMP** **RAY-BAN**
Disney **TOMMY HILFINGER**

Bilan visuel
Téléconsultation ophtalmologique
Audioprothésiste

PRISE DE RENDEZ-VOUS SUR DOCTOLIB 



02 35 93 41 61

16 place des Marchés • 76390 AUMALE